GAMME DE PRODUITS D'HYGIENE pour le chai

SOVITEC

163-167 Av. G. Pompidou
33500 LIBOURNE
TEL : 05 57 55 44 70
FAX : 05 57 55 44 75
www.lasovitec.com
info@lasovitec.com

SOVITEC

www.lasovitec.com

Cher client,

Depuis plusieurs années, SOVITEC accompagne les Viticulteurs dans leur travail quotidien avec une gamme de produits d'entretien pour chai de grande qualité, non chlorés.

Nous avons voulu à travers cette documentation, vous proposer l'ensemble de la gamme en détaillant les données d'utilisation ainsi que celles de sécurité.

Vous trouverez également en magasin, tout le matériel pour les appliquer (brosses, balai, pulvérisateurs….) ainsi que la protection individuelle afin de les utiliser dans les meilleures conditions.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute autre demande.

N'hésitez pas à visiter notre magasin ou notre site internet :

www.lasovitec.com

où vous retrouverez notre catalogue produits en ligne.

A très bientôt….

L'équipe SOVITEC

163 - 167 avenue Georges Pompidou 33500 LIBOURNE
tél 05 57 55 44 70 - fax 05 57 55 44 75

	SUPPORTS	OPERATIONS	PRODUITS SOVITEC	DOSES D'EMPLOI	APPLICATIONS	TEMPS CONTACT PRECONISE	RINCAGES
1	***LOCAUX*** : murs, sols, caniveaux	***ACTION TOTALE*** : nettoyage, désinfection, dérougissage, détartrage	**OENOXYACTIF A + OENOMOUSSE 1**	3 à 7 %	Pulvérisation manuelle ou canon à mousse	10 à 20 minutes	Jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif
2	***CUVERIE :*** Cuves et citernes inox, polyester, béton, céramique	***DETARTRAGE PUISSANT***	**OENOTARTRE 2**	10 à 25 %	Circuit fermé	20 à 40 mn suivant épais-seur du tartre	Produit non moussant : test de rinçage négatif
3		***ENTRETIEN COURANT INTERIEUR*** nettoyage, désinfection, dérougissage détartrage	**OENOTARTRE 2 + OENOXYACTIF A**	3 à 7 %	Circuit fermé	10 à 20 minutes	Produit non moussant : test de rinçage négatif
4		***ENTRETIEN COURANT EXTERIEUR*** nettoyage élimination des dépôts et souillures	**OENOMOUSSE 1 + OENOXYACTIF A**	3 à 7 %	Pulvérisation manuelle ou canon à mousse	10 à 20 minutes	Jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif
5		***ENTRETIEN PONCTUEL EXTERIEUR*** rénovation, désincrustation des inox très souillés	**RENOVINOX**	5 à 10 %	Pulvérisation manuelle	10 à 20 minutes	Normal à l'eau claire
6	***TUYAUTERIES :*** Circuits, pompes, filtres	***Détartrage, dérougissage, désinfection***	**OENOTARTRE 2 + OENOXYACTIF A**	2 à 4 %	Circuit fermé	10 à 20 minutes	Jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif
7	***RECOLTE, VINIFICATION :*** machines à vendanger, comportes, bennes, vis, tapis, pressoirs, bacs...	***ACTION TOTALE*** : nettoyage, désinfection, dérougissage, détartrage	**OENOMOUSSE 1 + OENOXYACTIF A**	5 %	Pulvérisation manuelle, canon à mousse ou trempage	10 à 20 minutes	Jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif
8	**TOUS TYPES DE SUPPORTS** locaux, cuveries, matériels, sols, murs ...	***NETTOYAGE, DEGRAISSAGE, BACTERICIDE***	**VINIA**	3 à 15 %	Pulvérisation manuelle, canon à mousse ou trempage	10 à 20 minutes	Jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif
9	**TOUS TYPES DE SUPPORTS** locaux, cuveries, matériels...	***DESINFECTION PUISSANTE ET PONCTUELLE***	**BACTIPAL DB**	0.02 % à 2%	Pulvérisation manuelle, canon à mousse ou trempage	5 à 15 minutes	Normal à l'eau claire
10	**TOUS TYPES DE SUPPORTS** locaux, cuveries, matériels, tuyauterie...	***DESINFECTION TOTALE*** **(Actif sur Brettanomyces)**	**DEPTIL BFC**	1.75 à 2.5 %	Pulvérisation manuelle, canon à mousse ou trempage, circuit fermé	5 à 15 mm	Evacuer la solution + normal à l'eau claire
11	**TOUS TYPES DE SUPPORTS** inertes : inox, plastiques...	***DESINFECTION PUISSANTE IMMEDIATE*** sans rinçage	**OENOPROPYL**	Pur 100 %	Pulvérisation manuelle, essuyage	-	Sans
12	***MATERIEL INOX ET ALUMINIUM***	***NETTOYANT ASSAINISSANT EXTERIEUR MILIEU ALIMENTAIRE***	**RENOVINOX**	5 à 20 %	Pulvérisation manuelle ou canon à mousse	15 à 30 minutes	Rinçage à grande eau
13	***MATERIEL INOX ET ALUMINIUM***	***DECAPAGE EXTERIEUR NON ALIMENTAIRE***	**DECAPINOX**	5 à 20 %	Pulvérisation manuelle ou canon à mousse	15 à 30 minutes	Rinçage à grande eau
14	**MATERIEL INOX, ALUMINIUM, CHROMES**	***FAIRE BRILLER, PROTEGER***	**BRILLANTINOX**	Pur 100 %	Essuyage sur surface sèche	-	Sans
15	***VEHICULES AGRICOLES, TRACTEURS, BACHES, REMORQUES, MACHINES...***	***NETTOYAGE GENERAL***	**MATERIELS AGRICOLES**	3 à 5 %	Pulvérisation manuelle, canon à mousse, portique ou trempage	5 à 10 minutes	Normal à l'eau claire
16	***MAINS atelier***	***NETTOYAGE GENERAL***	**DERMOBILLES SAVAMANDE**	Pur 100 %	Application sur les mains	-	Normal à l'eau claire
17	**MAINS, chai**	***NETTOYAGE GENERAL***	**TANACTIF**	Pur 100 %	Application sur les mains	-	Normal à l'eau claire
18	***MAINS nettoyage courant bactéricide***	***NETTOYAGE GENERAL DEMARCHE HACCP***	**SANI MAINS**	Pur 100 %	Application sur les mains	-	Normal à l'eau claire

SOVITEC OENOMOUSSE "1"

NETTOYANT DETARTRANT ALCALIN NON CHLORE, LEGEREMENT MOUSSANT

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Mélange de sels alcalins, tensioactifs, séquestrants Liquide ambré, légèrement moussant Densité 1.23 PH > 14 Ne contient pas de chlore
Applications	Élimine les dépôts organiques et tartriques sur matériels et locaux vinicoles : machines à vendanger, comportes, bennes, conquets, vis, tapis, pressoirs, cuves et citernes inox, béton… sols, murs, caniveaux...
Mode d'emploi	S'utilise en association avec OENOXYACTIF « A » afin d'augmenter sa puissance. De 3 à 7 % selon le support (ex 90 % eau + 5 % OENOMOUSSE « 1 » + 5 % OENOXYACTIF « A ») Temps de contact : 10 à 20 minutes Rinçage jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif. ***Ne jamais mélanger les produits purs***. Seule méthode de dilution à appliquer : **eau d'abord puis OENOMOUSSE « 1 » et enfin OENOACTIF « A »** Ne pas utiliser de matériel de pulvérisation sans soupape de sécurité
Sécurité	Biodégradabilité > 90 % Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Étiquetage C : CORROSIF CF : fiche de sécurité Craint le gel
Etiquetage	 C - Corrosif

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :
www.lasovitec.com
prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO04X00
BIDON 25Kgs
BIO04X05
BIDON 6 Kgs
Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC OENOMOUSSE "1"**

Emploi de la substance : **Nettoyant alcalin puissant**

Distributeur :

SOVITEC
163 - 167 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Effets sur la santé : liquide corrosif. Risque de lésions oculaires graves.
Risques spécifiques/CE : corrosif.
Provoque de graves brûlures.

3. Composition/information sur les composants

Substances	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-2	Entre 20-35%	C	R 35
Ethylenediaminetétraacétate de tetrasodium	64-02-8	200-573-9	< 10 %	Xn	R22 - 36
Alkyl polyglusides C8-C10			< 5%	Xi	R41

4. Premiers secours

Conseils généraux : sous la douche enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, y compris les chaussures.
Inhalation : retirer le sujet de la zone exposée, l'amener à l'air libre et le tenir au chaud et au repos.
Contact avec la peau : lavage immédiat et abondant à l'eau pendant 15 minutes minimum. Enlever les vêtements, chaussures, chaussettes contaminées.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau en maintenant les paupières écartées, pendant au moins 15 minutes. Toujours consulter un ophtalmologiste.
Ingestion : Transport d'urgence vers un centre hospitalier. Si le sujet est conscient, rincer la bouche à l'eau. NE PAS FAIRE BOIRE. Ne pas faire vomir. Si le sujet est inconscient : gestes classiques de réanimation..

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques : Non combustible. Au contact de certains métaux, peut produire de l'hydrogène, gaz inflammable et explosif (voir § 10). Le contact de certains produits chimiques peut provoquer de violentes réactions explosives.
Mesures de protection en cas d'incendie : porter un appareil de protection respiratoire autonome et vêtement complet de protection en cas d'incendie. Faire évacuer toute personne non indispensable, ne faire intervenir que des personnes entraînées, informées sur les dangers des produits et aptes.
Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelle et collective : Isoler la zone. Tenter d'arrêter la fuite, sans exposer le personnel. Eviter le contact avec la peau, les yeux. Respecter les mesures de protection mentionnées en par. 8 et 5.

Méthodes de nettoyage : Endiguer les grandes quantités de liquide avec du sable. Collecter le produit à l'aide de moyens adéquats. Mettre le tout dans un récipient fermé étiqueté et compatible avec le produit. Pour l'élimination se référer au § 13. Nettoyer abondamment l'emplacement à l'eau.
Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter de déverser dans l'environnement . Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Prévenir immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement important.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Manipuler à l'écart des produits réactifs (voir § 10). Des précautions doivent être prises lors des dilutions de solutions. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter les projections. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Prévoir douches, fontaines oculaires. Prévoir poste d'eau à proximité. Prévoir cuvette de rétention et sol imperméable résistant à la corrosion avec écoulement vers une fosse de neutralisation. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de brouillards.
Stockage : Conserver en récipient d'origine fermé. Mettre à l'écart des produits réactifs (voir § 10). Cuvette de rétention sous les installations. Avertir le personnel des dangers du produit, prévoir des installations électriques étanches et anti corrosion. Protéger du gel, respecter les mesures de protection (voir § 8) ;
Matériaux d'emballage :
Recommandés : Acier inox – PP – PE ou PVC
A éviter : Aluminium, étain, cuivre, zinc et leurs alliages.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures techniques : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers..
Valeur limite d'exposition :
France , VME : 2 mg/m3 pour l'hydroxyde de sodium
Protection individuelle :
Mains : contacts éclaboussures, intermittent et prolongé : gants en PVC ou caoutchouc,.
Yeux : lunettes de sécurité à protection intégrales, écran facial.
Peau et corps : vêtement de protection étanche, survêtement/bottes si risque de projection.
Mesure d'hygiène spécifique : Douche et fontaine oculaires. Laver l'équipement souillé. Respecter les mesures de protection (voir § 7).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20°C : liquide visqueux, légèrement brun, inodore ;
pH à l'état de livraison : 14
Solubilité (eau) : à 20°C en toutes proportions.
Masse volumique du liquide à 20°C : 1,27 $\pm$ 0,02 à 25°C

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisation (voir § 7).
Matières à éviter : eau, acides (la neutralisation est exothermique). Métaux : zinc, aluminium, cuivre (formation d'hydrogène). Métaux alcalins, métaux alcalino-terreux Acétaldéhyde, acroléine, acrylonitrile, aldéhyde acétique
Réaction exothermique violente avec les acides
Action corrosive sur de nombreux métaux : zinc, cuivre, aluminium, plomb et leurs alliages...

Produits de décomposition dangereux : A haute température : par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosible.

11. Informations toxicologiques

Inhalation : Inhalation de brouillard (aérosols) : corrosif pour les voies respiratoires.
Contact avec la peau : très corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures : lésions graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement. Guérison et cicatrisation lentes. Un contact répété et/ou prolongé aux solutions diluées peut provoquer des dermatoses.
Contact avec les yeux : extrêmement corrosif pour les yeux. Peut provoquer des lésions graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement. Atteinte de tous les tissus de l'œil. Risque de perte de la vue.
Ingestion : brûlures grave du tube digestif. Risque de perforation des voies digestives. Etat de choc.

12 Informations écologiques

Persistance et dégradabilité : Demande chimique en oxygène (DCO) : zéro
Demande biologique en oxygène sur 5 jours (DBO5) : zéro
L'hydroxyde de sodium se dégrade facilement par réaction avec le dioxyde de carbone naturellement présent de l'air. Non bioaccumulable. Forte ionisation dans l'eau avec augmentation du pH.
Toxicité : Les concentrations supérieures à 10 ppm en soude particulièrement dans de l'eau fraîche ou avec un pH égal ou supérieur à 10,5 peut être fatal pour les poissons et pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des dommages aux plantes aquatiques. Peut provoquer des dommages sur la végétation.

Effets sur le traitement des effluents : Des concentrations suffisantes pour rendre les effluents alcalins peuvent provoquer des dommages sur les organismes de traitement des effluents.

13. Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
Précautions particulières concernant les rejets du produit : Diluer et neutraliser avec un acide (acide chlorhydrique par ex.). Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.
Elimination des emballages : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Récupérer l'eau usée pour traitement ultérieur.

14. Informations relatives au transport

Route/rail (ADR/RID) **UN : 1824 : Hydroxyde de sodium en solution**
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquette : corrosive N° 8
N° d'identification du danger : 80

15. Informations réglementaires

Classification CE (selon Directive 1999/45/CEE modifiée par Directive 2001/60/CE : corrosif
Symbole de danger : C
Phrases de risque :
R35 : provoque de graves brûlures.
Conseils de prudence :
S2 : conserver hors de portée des enfants.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC OENOTARTRE "2"

NETTOYANT DETARTRANT ALCALIN PUISSANT NON CHLORE & NON MOUSSANT

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Mélange de sels alcalins (hydroxyde de sodium) Liquide incolore Densité 1.25 PH > 14 Ne contient pas de chlore
Applications	Élimine les dépôts organiques et tartriques sur matériels et locaux vinicoles (cuveries inox, polyester, béton, tuyauteries, circuits, pompes, filtres…)
Mode d'emploi	S'utilise seul de 10 à 25 % en dilution dans l'eau en circuit fermé ou trempage. S'utilise en association avec OENOXYACTIF « A » afin d'augmenter sa puissance. De 3 à 7 % selon le support (ex 90 % eau + 5 % OENOTARTRE « 2 » + 5 % OENOXYACTIF « A ») Ne jamais mélanger les produits purs. Seule méthode de dilution à appliquer : **eau d'abord puis OENOTARTRE « 2 » et enfin OENOXYACTIF « A »** Ne pas utiliser de pulvérisateur sans soupape de sécurité.
Sécurité	Biodégradabilité > 90 % Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Étiquetage C : CORROSIF CF : fiche de sécurité Craint le gel
Etiquetage	 C - Corrosif

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :
www.lasovitec.com
prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO05X00
BIDON 30 Kgs
BIO05X05
BIDON 7.5 Kgs
Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC OENOTARTRE "2"**

Emploi de la substance : **Nettoyant détartrant**

Distributeur :

SOVITEC
163 - 167 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Effets sur la santé : liquide corrosif. Risque de lésions oculaires graves.
Effets sur l'environnement : Nocif pour les poissons.
Dangers physiques et chimiques : A haute température, par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosif.
Risques spécifiques/CE : corrosif. Provoque de graves brûlures.

3. Composition/information sur les composants

Substances	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-2	Env 50%	C	R 35

4. Premiers secours

La rapidité est essentielle. Alerter immédiatement un médecin.
Conseils généraux : sous la douche enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, y compris les chaussures.
Inhalation : Inhalation de brouillard, retirer le sujet de la zone exposée, l'amener à l'air libre et le tenir au chaud et au repos. Administrer de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin.
Contact avec la peau : lavage immédiat et abondant à l'eau pendant 15 minutes minimum. Enlever les vêtements, chaussures, chaussettes contaminées. Consulter un médecin, procurer des vêtements propres, laver les vêtements souillés avant réutilisation.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau en maintenant les paupières écartées, pendant au moins 15 minutes. Toujours consulter un ophtalmologiste.
Ingestion : Transport d'urgence vers un centre hospitalier. Si le sujet est conscient, rincer la bouche à l'eau. NE PAS FAIRE BOIRE. Ne pas faire vomir. Si le sujet est inconscient : gestes classiques de réanimation.
Protection ses sauveteurs : vêtement de protection, gants et lunettes. Si risque d'aérosols, port d'un appareil respiratoire autonome.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques : Non combustible. Au contact de certains métaux, peut produire de l'hydrogène, gaz inflammable et explosif (voir § 10). Le contact de certains produits chimiques peut provoquer de violentes réactions explosives.
Mesures de protection en cas d'incendie : porter un appareil de protection respiratoire autonome et vêtement complet de protection en cas d'incendie. Faire évacuer toute personne non indispensable, ne faire intervenir que des personnes entraînées, informées sur les dangers des produits et aptes.
Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée.
Méthodes particulières d'intervention : Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelle et collective : Isoler la zone. Tenter d'arrêter la fuite, sans exposer le personnel. Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs. Respecter les mesures de protection mentionnées en § 8 et 5.
Méthodes de nettoyage : Endiguer les grandes quantités de liquide avec du sable. Collecter le produit à l'aide de moyens adéquats. Mettre le tout dans un récipient fermé étiqueté et compatible avec le produit. Pour l'élimination se référer au § 13. Nettoyer abondamment l'emplacement à l'eau.
Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter de déverser dans l'environnement (cours d'eau, sol). Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Prévenir immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement important.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Manipuler à l'écart des produits réactifs (voir § 10). Des précautions doivent être prises lors des dilutions de solutions. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter les projections. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Prévoir douches, fontaines oculaires. Prévoir poste d'eau à proximité. Prévoir cuvette de rétention et sol imperméable résistant à la corrosion avec écoulement vers une fosse de neutralisation. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de brouillards.
Stockage : Conserver en récipient d'origine fermé. Mettre à l'écart des produits réactifs (voir § 10). Cuvette de rétention sous les installations. Avertir le personnel des dangers du produit, prévoir des installations électriques étanches et anti corrosion. Protéger du gel, respecter les mesures de protection (voir § 8) ;
Matériaux d'emballage :
Recommandés : Acier inox – PP – PE ou PVC, acier ébonité, citerne revêtue intérieurement en résine époxy.
A éviter : Aluminium, étain, cuivre, zinc et leurs alliages.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures techniques : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers..
Valeur limite d'exposition :
France 1999, VME : 2 mg/m3
USA-ACGIH : TLV-STEEL : 2 mg/m3 (valeur plafond)
Protection individuelle :
Mains : contacts éclaboussures, intermittent et prolongé : gants en PVC ou caoutchouc, épaisseur de 1,2 à 1,4 mm.
Yeux : lunettes de sécurité à protection intégrales, écran facial.
Peau et corps : vêtement de protection étanche, survêtement/bottes si risque de projection.
Inhalation : porter un équipement de protection respiratoire en cas d'exposition probable à des taux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.
Mesure d'hygiène spécifique : Douche et fontaine oculaires. Laver l'équipement souillé. Respecter les mesures de protection (voir § 7).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20°C : liquide visqueux, incolore, inodore ;
pH à l'état de livraison : 14
Solubilité (eau) : à 20°C en toutes proportions.
Masse volumique du liquide à 20°C : 1,5 kg/litre
Viscosité à 20°C : 14 mPa.s.
Autres données : produit hygroscopique et sensible au gaz carbonique de l'air (carbonation).
Température de congélation : + 3°C

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisation (voir § 7).
Matières à éviter : eau, acides (la neutralisation est exothermique). Métaux : zinc, aluminium, cuivre (formation d'hydrogène). Métaux alcalins, métaux alcalino-terreux (réaction exothermique + formation d'hydrogène). Acétaldéhyde, acroléine, acrylonitrile, alcool allylique (polymérisation violente). Hydrocarbure halogéné, ahydrique maléique, brome, nitroparaffine, nitroaromatiques, oléums, tétrahydrofurane (réaction violente voir explosive).
Produits de décomposition dangereux : A haute température : par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosible.

Autres données : Produit hygroscopique. Produit sensible au dioxyde de carbone de l'air (carbonation).

11. Informations toxicologiques

Inhalation : Inhalation de brouillard (aérosols) : corrosif pour les voies respiratoires.
Contact avec la peau : très corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures : lésions graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement. Guérison et cicatrisation lentes. Un contact répété et/ou prolongé aux solutions diluées peut provoquer des dermatoses.
Contact avec les yeux : extrêmement corrosif pour les yeux. Peut provoquer des lésions graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement. Atteinte de tous les tissus de l'œil. Risque de perte de la vue.
Ingestion : brûlures grave du tube digestif. Risque de perforation des voies digestives. Etat de choc.
Genotoxicité : Non mutagène.
Cancerogenecité : pas d'incidence anormale de cancer chez l'homme (enquête épidémiologique).

12 Informations écologiques

Persistance et dégradabilité : Demande chimique en oxygène (DCO) : zéro
Demande biologique en oxygène sur 5 jours (DBO5) : zéro
L'hydroxyde de sodium se dégrade facilement par réaction avec le dioxyde de carbone naturellement présent de l'air. (T ½ vie : 13 secondes). Non bioaccumulable. Forte ionisation dans l'eau avec augmentation du pH.
Toxicité : Les concentrations supérieures à 10 ppm, particulièrement dans de l'eau fraîche ou avec un pH égal ou supérieur à 10,5 peut être fatal pour les poissons et pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des dommages aux plantes aquatiques. Peut provoquer des dommages sur la végétation.
Effets sur le traitement des effluents : Des concentrations suffisantes pour rendre les effluents alcalins peuvent provoquer des dommages sur les organismes de traitement des effluents.
Toxicité aquatique : Nocif pour les poissons : CL50/96H/Brachydanio rerio=55,6 à 100 mg/1 (pH 7,4 à 7,8).
Daphnie : létal à 156 mg/l (9,1 > pH > 9,5)
Algue : létal à pH > 8,5

13. Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
Précautions particulières concernant les rejets du produit : Diluer et neutraliser avec un acide (acide chlorhydrique par ex.). Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.
Elimination des emballages : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Récupérer l'eau usée pour traitement ultérieur.

14. Informations relatives au transport

Route/rail (ADR/RID) **UN : 1824**
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquette : corrosive N° 8
N° d'identification du danger : 80
Code de classification : C5

15. Informations réglementaires

Classification CE (selon Directive 1999/45/CEE modifiée par Directive 2001/60/CE : corrosif
Symbole de danger : C
Phrases de risque :
R35 : provoque de graves brûlures.
Conseils de prudence :
S2 : conserver hors de portée des enfants.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S27 : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussure.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. Autres informations

Validité : Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 11.05.05
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC OENOXYACTIF "A"

DESINFECTANT DEROUGISSANT A L'OXGENE ACTIF - ACTIVATEUR DE DETERGENCE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Contient du Péroxyde d'hydrogène à 35 % Liquide incolore Densité 1.13 Ne contient pas de chlore
Applications	Désinfectant, dérougissant à l'oxygène actif sur matériels et locaux vinicoles : machines à vendanger, comportes, bennes, conquets, vis, tapis, pressoirs, cuves et citernes inox, béton… sols, murs, caniveaux… Tuyauteries, circuits, pompes, filtres...
Mode d'emploi	S'utilise en association avec OENOMOUSSE « 1 » ou OENOTARTRE « 2 » afin d'augmenter sa puissance. De 3 à 7 % selon le support (ex 90 % eau + 5 % OENOTARTRE « 2 » **ou** OENOMOUSSE « 1 » + 5 % OENOXYACTIF « A ») Temps de contact : 10 à 20 minutes Rinçage jusqu'à disparition de la mousse ou test de rinçage négatif. Ne jamais mélanger les produits purs. Seule méthode de dilution à appliquer : **eau d'abord puis OENOMOUSSE « 1 » ou OENOTARTRE « 2 » et enfin OENOXYACTIF « A »** Ne pas utiliser de matériel de pulvérisation sans soupape de sécurité
Sécurité	Biodégradabilité > 90 % Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Étiquetage C : CORROSIF, contient du peroxyde d'hydrogène CF : fiche de sécurité
Étiquetage	C - Corrosif O - Comburant

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :
www.lasovitec.com
prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO07X00
BIDON 22 Kgs
BIO07X05
BIDON 6 Kgs
Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC OENOXYACTIF "A"**

Emploi de la substance : **Nettoyant assainissant à l'oxygène actif**

Distributeur :

SOVITEC
163 - 167 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : irritant pour les yeux. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.
Produit dangereux : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Mode d'exposition dominant : Contact avec les yeux. Inhalation.
Symptômes liés à l'utilisation :
Inhalation : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.
Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes.
Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3. Composition/information sur les composants

Substances	Concentrations	N°CAS	N° CE	Classification
Peroxyde d'hydrogène en solution	Entre 30 et 40 %	7722-84-1	231-765-0	C , R8- 34

4. Premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Repos. En cas de malaise consulter un médecin.
Contact avec la peau : retirer les vêtements souilles et laver immédiatement la peau à grande eau pendant 10 à 15 mn, si irritation de la peau consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.
Ingestion : Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Favorise l'inflammation des matières combustibles. Comburant.
Risques spécifiques : Des substances potentiellement combustibles peuvent s'enflammer, provoquant une propagation du feu et augmentant le risque de brûlures ou blessures.
Prévention : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.
Moyens d'extinction : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.
Agents d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés : sciure.
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Soyez prudents lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Puis diluer abondamment avec de l'eau avant rejet
Ne pas utiliser : sciure.

7. Manipulation et stockage

Général : Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de matières combustibles – Ne pas fumer..
Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Entreposer et manipuler comme s il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.
Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Mesures techniques de protection : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frai et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'expositions

VME-ppm	VME mg/m3	VLE-ppm	VLE mg/m3
1	1.5	-	-

Protection individuelle
Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
Protection de la peau : Non requis.
Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20°C : liquide
Couleur : incolore
Odeur : Caractéristique
Densité : 1,10 kg/litre +/- 0.02
Solubilité dans l'eau : complète

10. Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique § 7.
Conditions à éviter : Protéger de la chaleur et de la lumière.
Matières à éviter : Réactions violentes (combustion spontanée, détonation) avec certains produits organiques (acétone, acide formique et alcools). Eviter le contact avec les matières combustibles, métaux, oxydes métalliques, poussières, bases et acides.
Produits de décomposition dangereux. Décomposition en eau et oxygène sous l'effet des radiations UV et ionisantes, à une température comprise entre 20 et 100°C, en présence de catalyseurs comme les métaux lourds

11. Informations toxicologiques

En cas d'exposition par inhalation : risque d'inflammation sévère du nez, de la gorge et des voies respiratoires, dans un premier temps. Si l'exposition se poursuit, elle peut amener un œdème pulmonaire, des signes neurologiques

(vertiges, céphalées), des troubles digestifs (nausée, vomissement), et enfin des symptômes d'empoisonnement (tremblements, engourdissement des extrémités, convulsions, perte de conscience).

En cas d'ingestion : Données bibliographiques :
DL 50 (rat) : 1 200 mg/kg
Risque de lésions caustiques des muqueuses buccales et pharyngées. La décomposition du produit entraîne une distension gastrique ou œsophagienne : des hémorragies locales sont possibles.

En cas de projections ou de contact avec la peau : irritant à fortes concentrations. Un contact très bref avec la peau ne provoque en général qu'une sensation de brûlure et un blanchiment passager.
En cas de projections ou de contact avec les yeux : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Irritation intense, larmoiement, rougeur des yeux et gonflement des paupières.
Autres données :

12 Informations écologiques

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Mobilité :
Persistance et dégradabilité :
Potentiel de bioaccumulation : Données bibliographiques :
Non bioaccumulable car se décompose.
Toxicité aquatique : Données bibliographiques : POISSONS – CL50 (96 h) = 16.4-37.4 mg/l, daphnies – CE50 (48 h) = 2.4 mg/l, Algues – CI50 (72 – 96 h) = 3.7 – 160 mg/l
Autre donnée : Produit de décomposition (eau et oxygène) sans danger pour l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette (s) sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.
Dispositions locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L 541-1 à l'article L 541-50 se trouvant au livre V (prévention des pollutions, des risques et des nuisances), titre IV (Déchets), chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14. Informations relatives au transport

Information générale : transport terrestre
UN 2014 peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse

ADR/RID : Classe : 5.1 (8) Groupe II

15. Informations réglementaires

Symbole (s) : Xn, : Nocif

Contient du Peroxyde d'hydrogène en solution > 30%

Phrase (s) R :
R 37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R22 : Nocif par ingestion
R41 : risque de lésions oculaires graves

Phrase(s) S :
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC BACTIPAL DB

DESINFECTANT AGROALIMENTAIRE DES SURFACES ET MATERIELS. BACTERICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE

Homologation Ministère de l'Agriculture N°9600475

BIOXAL - 71103 Chalon sur Saône

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Acide péracétique 5%, péroxyde d'hydrogène 14% et acide acétique 15% Liquide incolore (non moussant), odeur caractéristique (piquante) Densité 1.09 à 20°C PH produit pur < 1 Ne contient pas de chlore Homologation Bactéricide à 0.05% Homologation Fongicide à 2 % Homologation Virucide à 0.05 % Efficace sur les brettanomyces à 0.5 % ***POV*** : locaux et matériel de stockage et de transport ***POA*** : locaux et matériel de stockage matériel de transport, matériel laiterie
Applications	BACTIFPAL DB est un désinfectant puissant des matériels et circuits pour tous secteurs agro-alimentaires, viticoles, vinicoles et agricoles : actif sur tous les micro-organismes à température ambiante ; utilisable pour l'ensemble du matériel : cuves, pompes, tuyauteries, pressoirs, filtres, matériel d'embouteillage, matériels de récolte et de réception de vendange. Aux doses d'emplois, n'est pas corrosif vis-à-vis des aciers inoxydables, ne provoque pas de corrosion par piqures ou par cavernes
Mode d'emploi	Pour une parfaite hygiène, faire précéder la désinfection d'un nettoyage avec des détergents spécifiques (OENOTARTRE ou OENOMOUSSE). Préparer une solution à : • 0.05 % pour une action uniquement bactéricide (temps contact 5 mn) • 2.00 % pour une action fongicide (temps de contact 15 mn) • Utilisation moyenne générale 1 % Pulvérisation manuelle, canon à mousse, trempage ou en circuit fermé Rincer à l'eau claire ; Ne pas utiliser pulvérisateur sans soupape de sécurité.
Sécurité	Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires ou produits pour l'alimentation (arrêté du 8 septembre) Étiquetage C : CORROSIF, O : COMBURANT CF : fiche de sécurité Homologation Ministère de l'Agriculture N°9600475 BIOXAL 71103 CHALON S/ SAONE
Etiquetage	 C - Corrosif O - Comburant R34 - Provoque de graves brulures R8 - Favorise l'inflammation des matière combustibles R22 - Nocif en cas d'ingestion S7 - Conserver le récipient bien fermé S14 - Conserver à l'écart des matières facilement inflammables S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37/39 - Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et un appareil de protection des yeux et/ou du visage. S45 : en cas de malaise consulter immédiatement un mèdecin (si possible lui monter l'étiquette) Consulter la Fiche Données Sécurité

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO09X00
BIDON 20Kgs
BIO09X05
BIDON 5 Kgs

Date de révision : 31/08/2012

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **BACTIPAL DB**

Emploi de la substance : Désinfectant Bactéricide Fongicide Virucide
Homologation Ministère de l'Agriculture n°9600475

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 0557554475
Site : www.lasovitec.com
Fournisseur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons – PARIS 01 40 05 48 48
INRS : 33 (0) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
Ce produit est classé : Comburant
Peut provoquer un incendie
Risque d'effets corrosifs
Risque d'effets nocifs avec des symptômes d'intoxication légère par ingestion
Risque d'effets irritants par inhalation

Autres données :
La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.
Risque de décomposition au contact de catalyseurs de décomposition, des alcalis, des agents réducteurs, des produits inflammables.
Le produit est un agent oxydant et réactif. Danger de décomposition sous l'action de réchauffement, de la chaleur.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16

Substances Dangereuses représentatives :
(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%)

INDEX 008-003-00-9 CAS 7722-84-1 CE 231-765-0 PEROXYDE D'HYDROGENE EN SOLUTION | Concentration >=10.00% et <25.00%
Symbole C O R : 5-8-35-20/22
INDEX 607-094-00-8 CAS 79-21-0 CE 201-186-8 ACIDE PERACETIQUE | Concentration >=2.50% et < 10.00%.
Symbole C N O R : 7-10-20/21/22-35-50

Autres substances apportant un danger
INDEX 607-002-00-6 CAS64-19-7 CE 200-580-7 ACIDE ACETIQUE | Concentration >=10.00% et <25.00% Symbole C R : 10-35

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Rappel : une personne inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité

En cas d'exposition par inhalation :
Eloigner le sujet du lieu d'exposition et l'amener au grand air.
En cas de manifestation de problèmes respiratoires (par exemple, une forte toux) :
Mettre la personne en position à moitié assise, le buste surélevé ; maintenir au chaud et dans un endroit calme.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas de projection ou de contact avec les yeux :

Le cas échéant, enlever les lentilles de contact.

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint

Soins complémentaires à effectuer immédiatement dans une clinique ophtalmologique ou chez un ophtalmologiste. Montrer l'emballage ou l'étiquette.

Poursuivre le rinçage jusqu'à la consultation médicale.

En cas de projection ou de contact avec la peau :

Porter su possible des gants en caoutchouc pour administrer les premiers soins.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparait des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

En raison d'un dégagement de gaz, risque de pénétration du produit dans les poumons (danger d'aspiration) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Rincer la bouche, ne rien faire boire, ne pas faire vomir calmer la personne, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. Montrer l'étiquette au médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner du feu toute matière inflammable.

En cas d'incendie, si cela est possible sans danger, mettre à l'écart les conteneurs exposés au feu et les stocker en lieu sûr, à l'écart de la chaleur.

Pulvériser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

En cas d'incendie périphérique, danger de décomposition avec dégagement d'oxygène, favorisant la combustion.

Moyen d'extinction approprié :

Jet d'eau vaporisé, mousse, poudre sèche et dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Composés organiques.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Eviter d'inhaler les vapeurs

Tenir à l'écart les personnes non protégées

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination des déchets récupérés selon la réglementation en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures règlementaires.

NE PAS fermer hermétiquement les récipients défectueux, fûts inclus (danger d'éclatement dû à la décomposition du produit).

Méthodes de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant basique, par exemple solution aqueuse de carbonate de sodium, ou autre.

Si le déversement est important, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection.

Absorber le produit répandu avec des matériaux absorbants non combustibles, et balayer ou enlever à la pelle. Mettre les déchets dans des fûts en vue de leur élimination. Ne les mélanger à aucun autre déchet. Laver à grande eau la surface qui a été souillée.

Ne PAS utiliser de textiles, de sciure de bois, des matières combustibles.

Ne pas récupérer le produit en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols, les brouillards de vaporisation.

Produit d'usage externe – Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique)
Fermer soigneusement le récipient après utilisation
Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
Danger de suppression et d'éclatement en cas de décomposition dans des récipients fermés et dans des tuyauteries.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition – ne pas fumer
Conserver à l'écart des matières inflammables

Equipements et procédures recommandées :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les règlementations de la protection du travail.
Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.
Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante
Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés ou souillés.
Assurer une bonne aération du local

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Ne jamais ouvrir les emballages par pression

Stockage :

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière et à l'écart des matières combustibles et des réducteurs (amines), acides, bases, composés de métaux lourds (accélérateurs, siccatifs, sels métalliques)
Température de stockage conseillé : de +5°C à +25°C
Stockage sur sol résistant aux acides.
Toujours transporter et stocker les récipients bien droits.
Ne pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage.
Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.
Les données de ce chapitre se rapportent au produit spécifiquement désigné dans le présent document. En cas de manipulation concomitante et/ou exposition simultanée à d'autres agents chimiques, ceux-ci doivent impérativement être pris en compte pour le choix des équipements de protection individuelle.
Les VLE/VME (Valeur Limite d'Exposition et Valeur Moyenne d'Exposition) reprises ci-dessous sont mentionnées par le N° CAS de la substance.
Le paragraphe 3 précise le nom chimique correspondant au N° CAS.

Mesures d'ordre technique :

S'assurer d'une bonne ventilation des locaux. Les concentrations dans l'atmosphère du lieu de travail ne doivent pas dépasser les valeurs limites données dans les conditions normales d'utilisation.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/2004 :

France	VME-ppm :	VME-mg/m^3	VLE-ppm	VLE-mg/m^3	Notes	TMP N°
64-19-7	-	-	10	25	-	-
7722-84-1	1	1.5	-	-	-	-
Allemagne	Catégorie :	MAK-ppm	MAK-mg/m^3	Notes	Notes	
79-21-0	-	-	-	3		
64-19-7	1	10	25	-		
7722-84-1	1	1	1.4	-		
ACGIH(TLV)	TWA-ppm	TWA-mg/m^3	STEL-ppm	STEL-mg/m^3	Notes	Notes
64-19-7	10	25	15	37	-	S
7722-84-1	1	1.4	-	-	-	-
Valeurs limites d'exposition (2003-2006) :						
Suisse	VME-mg/m^3	VME-ppm	VLE-mg/m^3	VLE-ppm	Temps	RSB
64-19-7	25 mg/m^3	10	50 mg/m^3	20	4x15	-
7722-84-1	1.4 mg/m^3	1	1.4 mg/m^3	1	15 min	-
Slovaquie	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	
64-19-7	10 mg/m^3	25 mg/m^3	-	-	-	
7722-84-1		1.4 mg/m^3	-	-	-	
Rép. Tchèque	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	
64-19-7	25 mg/m^3	35 mg/m^3	-	-	-	
7722-84-1	1 mg/m^3	2 mg/m^3	-	-	-	
Espagne	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	

64-19-7	10 ppm	15 ppm	-	-	-	
7722-84-1	1 ppm	-	-	-	-	
Pologne	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	
64-19-7	15 mg/m^3	30 mg/m^3	-	-	-	
7722-84-1	1.5 mg/m^3	4 mg/m^3	-	-	-	
Belgique	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	
64-19-7	10 ppm	15 ppm	-	-	-	
7722-84-1	1 ppm	-	-	-	-	

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation du produit.

En cas de ventiliation insuffisante avec risque de dépassement des VLE/VME, porter un appareil respiratoire approprié

Utiliser les filtres de type B1P1 ou B2P2

Protection des mains :

Lors de la manipulation de ce produit, porter des gants appropriés.

Des gants en butyle ou en nitrile sont conseillés.

Les gants doivent être remplacés immédiatement si des signes de dégradation apparaissent.

Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à disposition du personnel des gants, des écrans faciaux et des lunettes de sécurité

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails, voir paragraphe 11 de la FDS – information toxicologiques

MESURES d'HYGIENE :

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés.

Se laver les mains après toute manipulation.

Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Etat physique :	Liquide Fluide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

PH de la substance/préparation :	Acide fort
Quand la mesure du PH est possible, sa valeur est :	non précisée
Point/intervalle d'ébullition :	non précisé
Pression de vapeur	non concerné
Densité :	> 1
Densité relative :	+/- 1.08
Hydrosolubilité	Soluble

Autres informations :

Point/intervalle de fusion :	non précisé
Température d'auto-inflammation	non précisé.
Point/intervalle de décomposition :	non précisé.
Couleur :	Incolore
Odeur :	caractéristique de l'acide acétique
Ph du produit pur	< 2
Comburant	

10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est réactive et pourrait provoquer un incendie.

Le produit est un agent oxydant et réactif. Danger de décomposition sous l'action de l'échauffement, de la chaleur.

La préparation est stable dans les conditions recommandées de stockage (cf. § 7).

Conditions à éviter :

Eviter toute exposition à la chaleur

Ne pas mélanger avec d'autres produits

Matières à éviter :

Substance oxydable

Catalyseurs de décomposition, alcalis, agents réducteurs, fer, aciers galvanisés, aciers doux, métal non ferreux, aluminium : réaction dangereuse possible (décomposition du produit avec dégagement d'oxygène).
Produits ou matière inflammables : réaction dangereuse possible (autoinflammation)
Solvants organiques : réaction dangereuse possible (risque d'explosion)
Matériaux organiques : bois, papier, graisses…

Produits de décomposition dangereux :

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azotes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En cas d'exposition par inhalation :

L'inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
Mal de gorge, toux, haleine courte, insuffisance respiratoire
Possibilité de formation d'un œdème pulmonaire toxique en cas de respiration prolongée du produit.

En cas d'ingestion :

Les symptômes sont : brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des muqueuses et un risque de perforation.
Risque d'embolie gazeuse

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.

En cas de projection ou de contact avec les yeux :

Brûlure caractérisée par une gêne ou une douleur, des clignements excessifs des yeux, un larmoiement et une rougeur, une enflure de la conjonctivite.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Persistance et dégradabilité :

Ce produit se dégrade dans l'eau – décomposition en acide acétique, eau et oxygène
L'acide acétique est facilement biodégradable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les emballages ne doivent pas être réutilisés.
Ne pas déverser de produit dans les cours d'eau.
Eviter le rejet du produit en grande quantité (pur ou dilué) dans les égouts non reliés à une installation de traitement des eaux usées.
La totalité des rejets de votre installation ne doit pas entraîner le dépassement des valeurs limites relatives aux effluents aqueux, telles que définies dans votre convention de déversement et/ou dans la réglementation des ICPE (Installation Classées pour la Protection de l'Environnement) au travers de l'arrêté type de déclaration ou de votre arrêté personnalisé d'autorisation.

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquette(s) sur le récipient.
L'emballage est à éliminer comme un déchet industriel spécial « DIS » par un éliminateur ou un collecteur agréé pour ce type de déchet.

Disposition locales :

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.
On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 14 * acides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2005 – IMDG 2004 – OACI/IATA 2005).

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	
	5.1	OC1	II	5.1 + 8	58	Lq 10	196-553	
IMDG	Classe	2e Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.		
	5.1	8	II	1 L	F-H,S-Q	196		
IATA	Classe	2e Etiq	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	Note
	5.1	8	II	501	1 L	506	5L	A96
	5.1	8	II	Y501	0.5L	-	-	-

EN3149

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la préparation :

Corrosif

Comburant

Phrase(s) R	:	R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles
		R 22	Nocif en cas d'ingestion
		R 34	Provoque des brûlures
Phrase(s) S	:	S 3/7	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais
		S 14	Conserver à l'écart des matières facilement oxydables
		S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
		S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du Visage
		S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

En UE, ce produit tombe sous la Directive sur les produits biocides 98/8/CE. Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

- 79-21-0 Acide péracétique
- 7722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

Dispositions particulières :
Nomenclature des installations classées (France) (Pour quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

Comburantes (Fabrication de substances ou préparations) : N°1200 – en (Quantité >= 200 t) => Régime A, S et Rayon d'affichage 6km. En (Quantité >= 50 t) mais (Quantité < 200 t) => Régime A et Rayon d'affichage 3km --- en (Quantité >= 2 t) mais (Quantité < 50 t) => Régime D.
Liquide inflammable (Stockage en réservoirs manufacturés de) : N°1432 – en (Quantité > 100 m3) Régime A et rayon d'affichage de 2km. En (Quantité > 10m3) mais (Quantité <= 100m3) Régime D).
Liquide inflammable (Fabrication industrielle, dont traitement du pétrole et ses dérivés, désulfuration) : N°1431 => Régime A et rayon d'affichage de 3km.

16. AUTRES DONNEES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Cette informations se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 :

R 10	Inflammable
R 20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R 20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R 35	Provoque de graves brûlures
R 5	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 7	Peut provoquer un incendie
R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.

SOVITEC RENOVINOX

DETARTRANT DESINCRUSTANT ACIDE A ACTION DESINFECTANTE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Mélange complexe d'acides minéraux, agents tensio-actifs, détergent émulsionnants, agent bactéricide Liquide incolore Ne contient pas de chlore
Applications	Entretien ponctuel des inox très souillés. Attaque les tartres et souillures persistantes et laisse les surfaces traitées (surtout l'inox) nettes, propres et désinfectées.
Mode d'emploi	Diluer le produit de 5 à 10 %, pulvériser sur les supports (il est conseillé de procéder à un test préalable avant de traiter toute la surface) Laisser agir 10 à 20 minutes suivant le type de support, brosser, rincer à l'eau claire.
Sécurité	Biodégradabilité > à 90 % Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Etiquettage C= CORROSIF CF : fiche de sécurité
Etiquetage	 C - Corrosif

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E

Code article : BIO10X00
BIDON 6 Kgs

Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC RENOVINOX**
Emploi de la substance : **Décapant détartrant assainissant**

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Fabricant - emballeur : EMB33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons – NANCY – 03 83 32 36 36
INRS : 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

Principaux dangers : Corrosif - Provoques de graves brûlures

La classification corrosive du produit est fondée sur la valeur extrême de son pH (selon la Directive 2001/59/CE)

Symptômes liés à l'utilisation :

- contact avec la peau : rougeurs, douleurs, risque de brulure
- contact avec les yeux : rougeurs, douleur, larmes. risques de lésions oculaires graves
- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Ne doit pas être ingérer

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Alcool gras éthoxylé	68439-46-3		< 5 %	Xn	R22-41
Alkyl dimethylbenzylammonium chloride	6898-00-4	273-544-1	< 5 %	Xn, N	R 22-34-50
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	< 50 %	C	R34
Alkyl polyglucides			< 2%	Xi	R 41

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Lors d'accidents aigus, demander, dans les cas, l'avis d'un médecin en précisant le pH de la solution, si possible. Les risques sont particulièrement graves lorsque le pH est inférieur à 1.5.
En cas d'exposition par inhalation :
En cas d'inhalation transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.
En cas de projections ou de contact avec les yeux :
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste.
En cas de projections ou de contact avec la peau :
Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grand eau pendant 10 à 15 minutes. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage. Si une irritation apparait ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.
En cas d'ingestion :
En cas d'ingestion de solutions concentrées (pH < 1.5 ou pH inconnu) et quelle que soit la quantité absorbée. NE PAS faire boire et NE PAS faire vomir. Faire transférer rapidement en milieu hospitalier en ambulance médicalisée. En cas d'ingestion de solutions diluées (pH > à 1.5), en très faibles quantités, faire boire un ou deux verres d'eau. S'il apparait des douleurs rétro sternales et abdominales, des nausées et des vomissements, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :
Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau. Ininflammable et inexplosible, cependant réagit aux métaux avec dégagement d'hydrogène, produit hautement inflammable.
Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

Equipement spécial pour les intervenants :
En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :
Eviter d'inhaler les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.
Précautions pour la protection de l'environnement :
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthodes de nettoyage :
Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Placer les fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.
Manipulation :
Manipuler dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Equipements et procédures recommandés :
Travailler dans un endroit bien ventilé. Prévoir les procédures classiques pour la manipulation d'acides forts, vêtements de protection, gants et lunettes ou écran facial.
Equipements et procédures interdits :
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Stockage :
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec. Le verre est utilisable pour de petites quantités. Dans ce cas, les bonbonnes seront protégées par une enveloppe métallique plus résistante convenablement ajustée. Stocker dans des récipients en acier ébonite ou caoutchouté ou en matières plastiques résistants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Procéder périodiquement à des contrôles d'atmosphère.
Valeurs limites d'exposition pour l'acide phosphorique :

France	VME-ppm	VME-mg/m3	VLE-ppm	VLE-mg/m3	Notes : TMP N°
	--	1	3	3	

* Equipements de protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
*Protection des mains : En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.
*Protection des yeux et du visage : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des lunettes de sécurité ou des écrans faciaux. Prévoir des fontaines oculaires et des douches de sécurité dans les ateliers où est manipulée la préparation. Il est préférable de ne pas porter de verres de contact.
*Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	caractéristique
pH :	< 1
Solubilité : dans l'eau	Totale
Masse volumique :	1,2 ± 0,05 kg/litre 20°C

10. Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 des la FDS.
* Conditions à éviter :
Possibilité de libération de chlore sous l'action de la lumière et de certains catalyseurs.
* Matières à éviter :
Réactions violentes avec les oxydants (permanganate, eau oxygénée et chromates)
Réactions exothermiques avec les bases.
Réactions dangereuses avec les hypochlorites, chlorites, alcalins (formation de chlore).

11. Informations toxicologiques

* En cas d'exposition par inhalation.
Irritation oculaire et respiratoire : hyperhémie conjonctivale, larmoiement, toux, dyspnée, douleurs oculaires et rétro sternales.
* En cas d'ingestion :
Douleurs buccales, rétro sternales et épigastriques. Les vomissements sont fréquents et sanglants. Brûlures de la cavité bucco pharyngée.
* En cas de projections ou de contact avec la peau :
Lésions caustiques sévères, si une décontamination n'est pas rapidement réalisée.
* En cas de projections ou de contact avec les yeux.
Lésions caustiques sévères, si une décontamination n'est pas rapidement réalisée.

12 Informations écologiques

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Mobilité :
Persistance et dégradabilité :
Potentiel de bioaccumulation : Données bibliographiques : Non bioaccumulable – Log Pow : 0.25
Toxicité aquatique : Données bibliographiques : POISSONS – CE 50 (96h) = 20 mg/l, DAPHNIE – CE 50 (24h) = 213 mg/l, ALGUES – CL 50 (120h) = 25.5 mg/l
Autres données :

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.
Dispositions locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'article L 541-50 se trouvant au livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14. Informations relatives au transport

Liquide inorganique corrosif acide NSA (acide phosphorique)
N° ONU : 3264
Classe : 8
Groupe emballage : III

15 Informations réglementaires

Classement de la préparation : C Corrosif
Contient de l'acide phosphorique.

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :
R 34 : provoque des brulures

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

16 Autres informations

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu' un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à emplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

SOVITEC VINIA

DETERGENT MATERIEL VINICOLE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Liquide incolore Produit alcalin moussant et tensio-actif Sans ammoniaque, sans acide ni solvant Anti-tartre, passivant, bactéricide, dérougissant Agent désinfectant : ***ammonium quaternaire*** Ne contient pas de chlore
Applications	Matériels : 5 à 10 % : peut-être utilisé sur tous supports : machines à vendanger, bennes, conquets, pressoirs, tuyauteries, excellent résultat sur l'inox. En pulvérisation, trempage ou circuits fermés. Temps de contact : 5 mn environ, rincer à l'eau claire. Matériels roulants : 5 % : tracteurs, enjambeurs, véhicules de livraison Locaux : 5 à 10 % : carrelages, peintures époxy, chaînes d'embouteillage...
Mode d'emploi	Diluer dans de l'eau de 3 à 15 % Appliquer en pulvérisation manuelle ou nettoyeur haute pression, autolaveuse, mono-brosse, bacs à ultra-sons, centrale d'hygiène… Laisser le produit agir de 10 à 20 minutes Rincer à l'eau
Sécurité	Biodégradabilité > 90 %, Craint le gel. Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Ininflammable Étiquetage XI = irritant CF : fiche de sécurité Craint le gel
Etiquetage & Législation	 Xi - Irritant Normes bactéricides : NF EN 1040, NF EN 1276 Ministère de l'agriculture homologation N°9900425 Action fongicide : AFNOR NFT 72-190

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E

Code article : BIO01X00
BIDON 10 litres

Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC VI NIA**

Emploi de la substance : Nettoyant Détergent bactéricide

Distributeur : **SOVITEC**
163 - 167 Av. G. Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB 33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36
INRS : 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

Produit Classé Xi : Irritant - R36/38 Irritant pour la peau et les yeux

Symptômes liés à l'utilisation :

- contact avec la peau : rougeurs, douleur , irritation
- Contact avec les yeux : rougeurs, douleur, larmes. risques de lésions oculaires graves
- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Ne doit pas être ingérer

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Tetrasodiumethylenediaminetetraacetate	64-02-8	200-573-9	< 5 %	Xi	R 22 - 36
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	215-185-5	Entre 1 et 5 %	C	R 35
Alkyl dimethylbenzylammoniumchloride	63449-41-2	264-151-6	Entre 1 et 5%	C N	R 22 – 34 - 50
Alcool Gras éthoxylé	68439-46-3		< 5%	Xn	R 22-41

4. Premiers secours

Contact avec la peau : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les brulures se développent.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue

Ingestion : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un service d'urgence

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable
Incendies avoisinant : Refroidir les emballages exposés par pulvérisation d'eau
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel qualifié, équipé d'une protection adéquates (gants, lunettes, vêtements étanches, bottes …)

Précautions l'environnement : éviter le déversement à l'égout et dans les rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dés que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un absorbant minéral – Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7. Manipulation et stockage

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait un sérieux danger pour la santé
Précaution : Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux

Stockage : Garder les emballages fermés hors de leur utilisation, conserver dans un endroit sec, frais et ventilé de préférence.
Manipulation : Se laver les mains et toute zone exposée, avant de manger, boire, et quitter le travail

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire :
- Protection des mains : Utiliser des gants caoutchouc ou en Néoprène
- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial
- Protection de la peau : Porter des chaussures de sécurité ou des bottes. Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation

Hygiène industrielle : Manipuler de préférence dans une zone ventilée

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	liquide
Couleur :	incolore à Jaune tres clair
Odeur :	Caractéristique
Valeur du pH :	13.3 +/- 0.2
Densité :	1.018 kg/ litre à 20°C
Solubilité dans l'eau :	Complète

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisation.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère des vapeurs corrosives et nocives
Conditions à éviter :
Matières à éviter : acides forts

11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques :
- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau
- Oculaire : Peut détruire les tissus oculaires
- Ingestion : Peut provoquer une brulure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal

Admin. Orale (rat) DL50 : pas de donnée disponible

12 Informations écologiques

Mobilité :
Biodégradabilité : Les tensio-actifs utilisés dans cette préparations sont conformes à la directive détergence et ont une biodégradabilité à 28jours > 60% (OECD 301D)

Bioaccumulation :
Solution diluée biodégradable à plus de 90%

Ecotoxicité :

13. Considérations relatives à l'élimination

Eliminer ce produit et sont récipient dans un centre de collecte des déchets spéciaux habilité.
Détruire conformément aux réglementations en vigueurs (locales et nationales)

14. Informations relatives au transport

Transport ONU	RID/ADR	IMDG maritime	OACI aérien
Classe	8		
Groupe, emballage	III		
Etiquette (s)	8		
Code danger	80		
Code matière	1760		

[UN 1760 : Liquide Corrosif (hydroxyde de sodium)]

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires

Xi : Irritant

Phrase R : R 36/38 : Irritant pour la peau et les yeux

Phrases S S 2 : Tenir hors de la portée des enfants

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Et consulter un spécialiste

Homologation Ministère de l'Agriculture N° 9900425 EMB 33281E

16. Autres informations

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à emplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

SOVITEC OENOPROPYL

DESINFECTANT ALCOOL ALIMENTAIRE
PUISSANT, SANS RINCAGE, ACTION IMMEDIATE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Alcool isopropylique 50 % et Acide Ethylique 50 % Liquide incolore Densité 0.80 à 20°C Point Eclair < à 21°C Biodégradabilité > 95 % Ne contient pas de chlore
Applications	Toutes surfaces en contact avec des denrées alimentaires Chaînes d'embouteillage Matériels vinicoles Temps de contact : 5 mn en activité bactéricide et 10 mn en activité fongicide L'association de ces deux éléments désinfectants assure de fait une activité bactéricide et fongicide au produit pour des concentrations supérieures à 80 %
Mode d'emploi	Vaporiser pur sur une surface propre et nettoyée Laisser agir jusqu'à évaporation complète Ne pas rincer, ne pas essuyer
Sécurité	Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (Arrêté du 8 septembre 1999) Déclaration et inscription MEEDDM et INRS relatives aux produits BIOCIDES Facilement Inflammable Étiquetage XI irritant CF : fiche de sécurité
Etiquetage	 F - Facilement inflammable Xi - Irritant

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :
www.lasovitec.com
prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO06X05
BIDON 5 litres
Date de révision : 28/08/2011

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC OENOPROPYL**

Emploi de la substance : Désinfectant sans rinçage

Distributeur: **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Produit classé dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE
Principaux dangers :
F – Facilement inflammable
Xi - Irritant

Principaux dangers pour l'homme : irritant pour les yeux. L'inhalation peut provoquer somnolence et vertiges.
Dangers physiques et chimiques : inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, peuvent se répandre au sol et s'enflammer à distance.

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	Entre 40 – 60 %	F Xi	R 11 – 36 - 67
Ethanol	64-17-.5	200-578-6	Entre 40 – 60 %	F	R11

4. Premiers secours

Exposition par inhalation : en cas d'inhalation massive ou de malaise, transporter le patient à l'air frais, le cas échéant placer la personne en position latérale de sécurité et appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les brulures se développent.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue

Ingestion : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un service d'urgence

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.
Les produits de combustion peuvent comprendre du Monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools, pulvérisation d'eau ou brouillard, sable ou terre.
Moyen d'extinction déconseillé : Ne pas utiliser d'eau en jet.
Equipement de protection : Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.
Autres conseils : Refroidir les récipients à proximité par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel qualifié, équipé d'une protection adéquates (gants, lunettes, vêtements étanches, bottes …)

Précautions l'environnement : éviter le déversement à l'égout et dans les rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dés que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un absorbant minéral – Utiliser des conteneurs de rejet adéquats

7. **Manipulation et stockage**

Manipulation : Eviter le contact avec la peau ou les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Eteindre les flammes nues. Eloigner toute source d'ignition. Eviter les étincelles. Ne pas fumer. Prévenir toute accumulation d'électricité statique. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Stockage : Conserver le récipient fermé dans un endroit sec et ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition, et de chaleur.
Conserver à l'écart des oxydants. Ne pas fumer dans les zones de stockage. Prévoir cuvette de rétention et mise à la terre des installations

8. **Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

Mesure d'ordre technique : Méthode de détection dans l'air : tube DRAEGER alcool 100/a ou GASTEC 113 ou 113 L I. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs/brouillard.

Paramètres de contrôle d'exposition : 2 – Propanol

VLE (8 H) : 400 ppm ou 980 mg/m3 (INRS, 1999, FRANCE)
Equipment de protection individuelle :
* Des yeux : lunettes de protection.
* Du corps : Modèle standard de vêtement de travail. Chaussures ou bottes de sécurité. En cas d'éventuelles projections, tablier en PVC ;
* Des mains : Matériaux adéquats : gants résistants aux solvants.

Pas de données disponible pour le produit formulé

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : liquide
Couleur : incolore
Odeur : caractéristique
pH : non applicable
Point d'éclair : <= à 21°C
Masse volumique à 20°C : 0.80 +/- 0.05 kg/m3
Solubilité dans l'eau : complètement miscible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Matières à éviter : Réagit avec des agents oxydants forts. Réagit avec des acides forts.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux : Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. Informations toxicologiques

Valeur de l'alcool isopropylique
Toxicité aigue :
* Ingestion : Estimé faiblement toxique DL 50/rat : > 2000 mg/kg
* Cutanée : Estimé faiblement toxique DL 50/lapin > 2000 mg/kg
* Toxicité aigue – Inhalation : faiblement toxique CL 50 > 5 mg/L

* Irritation des yeux – Irritant
* Irritation de la peau : peut être légèrement irritant.

12 Informations écologiques

Mobilité : Totalement miscible à l'eau.
Persistance/Dégradabilité : facilement biodégradable > 90 % en 10 jours.
S'oxyde rapidement dans l'air, par réaction photochimique.
Bioaccumulation : pas de bioaccumulation significative.
Ecotoxicité : pour l'alcool isopropylique Poissons : CL50(96h) = 9640 mg/l ; Daphnies – CE50 (48h) : 13299 mg/l
Algues – CE50 (72h) > 1000 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

Précautions : Se référer au chapitre 7 avant de manipuler le produit ou les récipients.
Elimination des déchets : si possible récupérer ou recycler, sinon incinération.
Elimination du produit : si possible récupérer ou recycler, sinon incinération.
Emballage souillé : vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un endroit sur, loin des étincelles et du feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des futs non nettoyés. Réutiliser, sinon envoyer à un récupérateur de futs ou de métaux.

14. Informations relatives au transport

Désignation officielle de transport : liquide inflammable, N.S.A. (alcool isopropylique – alcool ethylique)
N° ONU : 1993
I.D. N° : 30
ADR/RID : Groupe : III
Classe : 3
Etiquetage ADR

15. Informations réglementaires

Symboles de dangers

F : Facilement inflammable
Xi : Irritant
Contient de l'alcool isopropylique et alcool éthylique

Phrase(s) R : R11 : facilement inflammable
R36 : Irritant pour les yeux
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Phrase(s) S : S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16. Autres informations

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à emplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

SOVITEC DECAPINOX

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Liquide incolore Tensio-actif ionique Acides minéraux Non Alimentaire
Applications	Nettoyage, rénovation, désoxydation de surfaces en aluminium ou en inox et tout particulièrement l'intérieur des citernes pulvérulentes et les bennes.
Mode d'emploi	Nettoyage à la brosse : diluer à 10 %, brosser en commençant par le bas, ***Rincer abondamment***. Nettoyage avec un nettoyeur HP : diluer de 10 à 25 % selon le degré de salissure, pulvériser le mélange sur le surface à nettoyer en commençant par le bas, rincer avec le nettoyeur sous 70 à 100 bars
Sécurité	Biodégradabilité + de 90 % Éviter tout contact avec les yeux En cas de projection, rincer abondamment à l'eau claire Toxique : R23/24/25 Étiquetage C = corrosif R35 CF : fiche de sécurité
Etiquetage & Législation	C - Corrosif T - Toxique

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E

Code article : BIO08X00
BIDON 6 kgs

Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC DECAPINOX**

Emploi de la substance : Nettoyant dégraissant décapant acide

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB 33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons – NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Principaux dangers : C – Corrosif

Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion
Provoque des Brûlures :

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° EINECS	Conc	Symboles	Risques R
Acide Phosphorique	7664-38-2	231-633-2	35% < conc < 45 %	C	34
Acide fluorhydrique	7664-39-3	231-634-8	< 1 %	T C	23/24/25 -34-37
Alcools gras ethoxylés	66455-15-0		5% < conc < 15 %	Xi	41 – 36 – 52/53

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, rincer la bouche avec de l'eau, prévenir un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements et chaussures contaminés, laver immédiatement abondamment avec de l'eau et consulter un Médecin. Ne pas faire vomir.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit ininflammable
Moyens d'extinction : moyen d'extinction classique fonction du lieu du sinistre (eau, poudre, neige carbonique)
Dangers spécifiques : Du fait de son action corrosive secondaire (surtout sur les métaux légers) qui s'accompagne de dégagement d'hydrogène, et donc être source d'incendie et d'explosion.
Protection des intervenants : En raison de la toxicité des gaz émis, utiliser un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter tout contact avec la peau et les yeux
Port de gants, de lunettes et de vêtement étanches préconisé
Précautions pour la protection de l'environnement :
Neutraliser avec un produit alcalin (carbonate de soude, chaux)
Ne pas rejeter de solution à l'égout, ni dans le milieu naturel. Sans les avoir neutralisés et en accord avec les autorités locales.
Méthodes de nettoyage : lavage à grande eau en cas de déversement de faible importance

7. Manipulation et stockage

Manipulation :
Mesures techniques : éviter le contact avec la peau et les yeux : port de gants, lunettes
Précautions : Manipuler avec précaution, observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail
Conseils d'utilisation : Ne pas mettre en contact avec les hypochlorites ou tous produits réagissant avec un acide fort.

Stockage :
Mesures techniques : locaux bien ventilés – prévoir une cuve de rétention.
Conditions de stockage : à l'abri de la chaleur, à l'écart des produits alcalins et alcalins chlorés et des substances inflammables.
Matières incompatibles : métaux ferreux, zinc, aluminium,
Matériaux d'emballage : conditionnement plastique réglementaire. (PEHD, PP) , attention l'utilisation du verre est déconseillée

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'ordre technique: Ventilation du poste de travail - Point d'eau et fontaine oculaire sur le poste de travail.

Paramètres de contrôle :
Valeurs limites d'exposition au lieu de travail
VLE 15 minutes = 3 ppm ou 2.5 mg/m3 (acide fluorhydrique)
VLE 8 Heures = 1.8 ppm ou 1.5 mg/m3 (acide fluorhydrique)
VLE 15 minutes = 3 mg/m3 (acide phosphorique)
VLE 8 Heures = 1.5 mg/m3 (acide phosphorique)
Valeur moyenne d'exposition au lieu de travail
VME = 1.8 ppm ou 1.5 mg/m3 (acide fluorhydrique)
VME = 1 mg/m3 (acide phosphorique)

Equipements de protection individuelle :
Protection respiratoire : masque approprié ;
Protection des mains : gants appropriés ;
Protection des yeux : lunettes appropriées et écrans faciaux ;
Protection de la peau et du corps autre que les mains : porter vêtements de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme :	liquide
couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Valeur du pH :	0,3 à 0.5 à 20°C
Masse volumique :	1,25 +/- 0.02 kg/litre à 20°C
Solubilité : Eau	

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'emploi

Conditions à éviter : Réaction violente avec les bases, avec tous les produits qui peuvent réagir violement avec les acides forts, (produits chlorés, cyanurés, chlorates, sulfites…)

Matières à éviter : vitres, glaces et aluminium anodisé, métaux légers,
Produits de décomposition dangereux : Il peut attaquer la plupart des métaux avec dégagement d'hydrogène. Des gaz et des vapeurs toxiques peuvent aussi être libérés.

11. Informations toxicologiques

Inhalation : Irritation intenses des voies respiratoires (toxique)
CL50 (rat/1h) = 1276 ppm (pour l'acide fluorhydrique)
Contact aves la peau : Brulures sévères immédiates avec aggravation secondaires (nécroses)
Contact avec les yeux : Brulures sévères et immédiates avec effets prolongés
Ingestion : brûlures très graves (douleurs buccales et épigastriques), risque d'hémorragie, toxique avec des effets irréversibles.

12. Informations écologiques

Mobilité : Produit non volatile

Persistance/dégradabilité : Les composant respectent les critères de biodégradabilité définis par le règlement européen CE/648/2004 relatifs aux détergents la biodégradabilité primaire est supérieure à 80% en 28 jours, la biodégradabilité secondaire à 60% en 28 jours

Ecotoxicité : Ne pas rejeter dans le milieu naturel. Si le produit n'est pas neutralisé il peut etre toxique pour l'environnement du fait de son acidité

13. Considérations relatives à l'élimination

L'évacuation des eaux résiduaires ne peut se faire lorsque le pH est compris entre 6 et 8.
Se conformer aux réglementations en vigueurs concernant les rejets.

Rincer l'emballage à l'eau après utilisations. Faire détruire l'emballage au travers d'une filaire agrée

14. Informations relatives au transport

Code ONU : 1760 -Liquide corrosif (acide phosphorique 35%, acide fluorhydrique < 1%)

Transport	RID/ADR	IMDG	OACI aérien
Classe	8		
Groupe Emballage	III		
Etiquette	Corrosif		

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires
Selon la directive 1999/45/CE concernant l'étiquetage des préparations dangereuses

Classement de la préparation : C - Corrosif
Phrases de risques :
R35 : Provoque de graves brulures
R 20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

Conseils de prudences
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S 36/37/39 Porter des vêtements de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC BRILLANTINOX

BRILLANTEUR INOX, ALUMINIUM, CHROMES

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Mélange paraffinique liquide Liquide incolore PH NC Densité à 20°C = 0.79 g/cm3 Ne contient pas de chlore, de soude ou d'acide
Applications	Sur toutes surfaces métalliques polies : inox, aluminium, chromes : laisse une pellicule brillante et protectrice qui sèche rapidement.
Mode d'emploi	Appliquer le produit pur sur surface sèche à l'aide d'un chiffon. Laisser sécher sans toucher au support.
Sécurité	Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires (JO 1227 arrêté 29/10/87) Etiquettage XI = irritant CF : fiche de sécurité
Etiquetage	 Xi - Irritant

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E

Code article : BIO11X00
BIDON 5 litres

Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC BRILLANTINOX**

Emploi de la substance : **Brillanteur inox**

Distributeur : **SOVITEC**

163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB 33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons– NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Effets sur la santé : Nocif par ingestion – En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation, se développant dans les heures qui suivent.

Dangers physiques-chimiques : Combustible
Classification – étiquetage : Xn : Nocif
Phrases : R10 – Inflammable
R 65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

Phrases S23 : Ne pas respirer les gaz / vapeurs / fumées / aérosols
S 24 : Eviter le contact avec la peau
S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin en lui montrant l'emballage ou l'étiquette

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Alcane en C9-12, iso	90622-57-4	292-459-0	> 40 %	Xn	R-10 – 65 – 66 - 53
Coupe petroliere Naphta legere hydrotraité	64742-49-0		> 20 %	Xn F N	R 11 38 65 67 51/53

4. Premiers secours

Indications générales : En cas de troubles graves : appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.
Inhalation : amener la personne à l'air frais.
Contact cutané : laver à l'eau et au savon si possible.
Contact oculaire : lavage abondant à l'eau. Puis consulter un ophtalmologiste
En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation, se développant dans les heures qui suivent.
Consulter un médecin ou hospitaliser.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques : dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.
classé inflammable, il peut brûler à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.
Moyens d'extinction appropriés : Mousse . N'utiliser poudre chimique, gaz carbonique sable ou terre que sur incendie limité.
Moyens d'extinction déconseillés : Jet d'eau
Equipement de protection : Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.
Autres conseils : refroidir les récipients à proximité par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution et protection relatives aux personnes : Eviter le contact avec la peau, les yeux.
Ne pas respirer les vapeurs.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Supprimer les fuites, si possible sans risque pour le personnel.

Précaution pour la protection de l'environnement : Empêcher toute contamination du sol et de l'eau. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux et rivières ; en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.

Déversement limité :
Absorber ou retenir le liquide avec du sable, de la terre, ou toute matière limitant l'épandage. Récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure. Placer les récipients fuyants dans un fut ou sur un sur-fut étiqueté. Frotter les surfaces contaminées avec une solution de détergent. Conserver les eaux de lavage comme déchets contaminés

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer : les pulvérisations, les brouillards et les vapeurs. Utiliser des zones bien ventilées..
Eviter les étincelles. Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Température de manipulation : ambiante.

Stockage : Pas de conditions particulières pour le stockage. Température de stockage : ambiante.
Mettre à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur
Matériaux recommandés : acier doux – Acier inoxydable – PEHD pour les petits conditionnements.
Réaction dangereuse avec les agent oxydants et les acides forts

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Brouillard d'huile (minéral) :	VME 5 mg/m3	
Vapeurs d'hydrocarbures C6-C12	VME 1000 mg/m3	VLE 1500 mg/m3

Mesures générales de protection :
Protection respiratoire : pas de mesure spécifique. En cas de risque d'exposition prolongé prévoir un équipement de protection individuel
Protection des mains : gants PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile.
Protection des yeux : lunettes de protection.
Protection corporelle : porter un vêtement approprié pour éviter les contacts avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat : Liquide à température ambiante
Couleur : Incolore
Odeur : Caractéristique
Masse volumique : 0.78 +/- 0.02 kg/m3 à 20C
Point d'éclair : > 45 °C
Température auto inflammation : > 230 °C
Solubilité dans l'eau : Très faible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : chaleur, flammes, étincelles et électricité statique.
Matières à éviter : Acides forts , oxydants.
Produits de décomposition dangereux : gaz toxique en cas de combustion incomplete CO , CO2…

11. Informations toxicologiques

Bases d'évaluation : L'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de substances similaires.
Toxicité aigue ingestion : DL50 (rat) > 5000 mg/kg
Sensibilisation de la peau : le contact frequent ou prolongé peut provoquer des dermatoses chez certains individus.
Irritation oculaire : non irritant

12 Informations écologiques

Bases d'évaluation : l'information fournie est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de produits similaires.

Mobilité : Flotte sur l'eau. Le produit restant à la surface s'évapore partiellement puis va migrer de l'eau vers la terre.

Persistance et dégradabilité : une partie des constituants sont biodégradable mais dans l'ensemble ce produit n'est pas facilement biodégradable

Bioaccumulation : potentiellement bioaccumulable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit : Comme pour l'élimination de déchets.
Elimination des déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ou procéder à leur élimination dans l'environnement. Après vidange, aérer dans un endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Les petits récipients en métal ou en plastique, non réutilisables, seront recyclés si possible ou éliminés comme déchets ménagers.

14. Informations relatives au transport

Transport ONU	RID/ADR	IMDG maritime	OACI aérien
Classe	3		
Groupe, emballage	III		
Etiquette (s)	3		
Code danger	30		

[UN 3295 : Hydrocarbures Liquides N.S.A]

15 Informations réglementaires

Classification CEE :
Symbole danger : Xn NOCIF
Contient : Alcanes en C9-12, Iso

Phrase R
R10 - Inflammable
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

Phrases S :
S23 : Ne pas respirer les gaz / vapeurs / fumées / aérosols
S 24 : Eviter le contact avec la peau
S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin en lui montrant l'emballage ou l'étiquette

16 Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC DEPTIL BFC

DESINFECTANT VITICOLE-VINICOLE BACTERICIDE
FONGICIDE (Actif sur Brettanomyces)
Homologation ministère de l'Agriculture N°9700134
Produit Biocide : N° MEDDTL : 12456 - TP3 & TP4
Peu moussant, fort pouvoir couvrant

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Composition : Di aminopropyl laurylamine 3.8%, sequestrant <15%, tensio actif... Liquide incolore, odeur caractéristique Densité 1.05 à 20°C PH solution 1% : 10.4 +/- 0.5 Homologation Bactéricide : matériel de stockage (POA) ; matériel de transport (POA) locaux stockage (POA) : 0.4 % Matériel de stockage (POV) ; matériel de transport (POV), locaux de stockage (POV) 2.5 % Activité bactéricide EN 1276 : 1.50% Homologation fongicide : matériel de stockage (POV) ; matériel de transport (POV) ; locaux de stockage (POV) : 1.75% Activité levuricide : EN1650 : 0.50% Ne contient ni chlore, phénol, aldéhydes, brome, ou ammonium quaternaires ou solvant
Applications	DEPTIL BFC est un désinfectant puissant des matériels et circuits dans les activités vinicoles ainsi que dans tous les secteurs agro-alimentaires en général. Utilisable sur l'ensemble du matériel : cuves, foudres, fûts, pressoirs, filtres, tuyauteries, canalisations, matériel de récolte, machine à vendanger, hottes, paniers, conquêts, vis, fouloirs, égrappoirs, tapis, matériel de conditionnement, chaines d'embouteillages, tanks, laveuses, , soutireuses, désinfection de surfaces… Non corrosif il est compatible avec l'ensemble des matériaux classiques.
Mode d'emploi	Pour une parfaite hygiène, faire précéder la désinfection d'un nettoyage avec des détergents spécifiques (OENOTARTRE ou OENOMOUSSE). Préparer une solution à 1 % et 2 % pour une parfaite désinfection en fonction de l'action recherchée Laisser agir, 5 mn minimum en bactéricidie ou 15 mn pour son activité fongicide Pulvérisation manuelle, canon à mousse, trempage ou circuit fermé Evacuer la solution et rincer à l'eau claire.
Sécurité	Biodégradabilité > 90 % Composants conformes au nettoyage du matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires ou produits pour l'alimentation (arrêté du 8 septembre 1999) Étiquetage C : Corrosif, N : Dangereux pour l'environnement CF : fiche de sécurité Homologation Ministère de l'Agriculture N°9700134
Etiquetage	 C - Corrosif N - Dangereux pour l'environnement R35 : Provoque de graves brûlures R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37/39 : porter un vêtement de protection approprié des gants et un appareil de protection des yeux du visage Consulter la Fiche Données Sécurité

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :
www.lasovitec.com
prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO14X00
BIDON 22 Kgs
BIO14X05
BIDON 5 Kgs
Date de révision : 31/08/2012

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **DEPTIL BFC**

Emploi de la substance : Désinfectant bactéricide fongicide pour surfaces et circuits
Homologation Ministère de l'Agriculture N°9700134
Produit Biocide : N°MEDDTL : 12546 – TP3 & TP4

Distributeur :
SOVITEC
163 Av. Georges Pompidou Tél : 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax : 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fournisseur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons – PARIS 01 40 05 48 48
INRS : 33 (0) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est considéré comme une préparation dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s) de danger(s) :
C : CORROSIF, N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Risques principaux :
Provoque de graves brûlures

Risques pour l'environnement :
Très toxique pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NATURE CHIMIQUE DU PRODUITE : Alcalin liquide

a- Substance(s) contribuant au(x) danger(s) :
2,5% <= N-(3aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine < 5%

b- Autre(s) substance(s) dangereuse(s) au sens de la Directive 1999/45/CE :
5% <= Sel de sodium de l'acide ethylène diaminetétracétique < 15%

c- Substance(s) non couverte(s) par les points a et b ayant des limites d'exposition professionnelle :
Non concerné

Substance(s) / Numéro(s) de CAS / Numéro(s) EINECS :
N-(3aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine / 2372-82-9 / 219-145-8
Sel de sodium de l'acide ethylène diaminetétracétique / 64-02-8 / 200-573-9

Symbole(s)-Phrase(s) T :
N-(3aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine :C ;N, R22;R35;R48/22;R50
Sel de sodium de l'acide ethylène diaminetétracétique : Xn, R20;R22;R41

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment avec un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées.
Consulter immédiatement un ophtalmologiste, même en l'absence de lésions apparentes.

Ingestion :
Rincer la bouche
NE PAS faire vomir
Alerter un médecin

Inhalation :
Amener à l'air frais

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques particuliers :
DEPTIL BFC est ininflammable

Moyens d'extinctions recommandés :
Eau pulvérisée, mousse ou neige carbonique

Moyens d'extinctions à éviter :
Aucun à notre connaissance

Mesures de protection
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :
Respecter les mesures de protection mentionnées à la section 5
Respecter les mesures de protection mentionnées à la section 8

Précautions concernant l'environnement :
Intervention limitée au personnel qualifié
Ne pas rejeter le produit directement dans l'égout ou dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage :
Petit déversement :
Pomper dans un réservoir de secours.
Grand déversement :
Baliser, endiguer au moyen d'un absorbant inerte et pomper dans un réservoir de secours.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Eviter les projections en cours d'utilisation.

Eviter le contact avec les acides forts et les oxydants

Stockage :
Laisser de préférence dans l'emballage d'origine.
Maintenir l'emballage fermé.
Matériaux d'emballage ou de flaconnage :
Polyéthylène haute densité

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition :
Non disponible

Equipement de protection individuelle :

Protection des mains :
Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques

Protection des yeux / du visage :
Porter des lunettes de sécurité ou un pare visage conformes à la norme EN 166

Protection de la peau et du corps :
Porter des bottes et un vêtement de protection à résistance chimique.

Mesures d'hygiène spécifiques :
Douche et fontaine oculaire à proximité des lieux de travail.
Veiller à une bonne ventilation / aspiration au poste de travail.
Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide limpide

Couleur : Incolore

Odeur : Caractéristique

Point de gel : 0°C

Point d'éclair : non applicable

Solubilité : soluble dans l'eau en toutes proportions

PH pur : 12.5 +/- 0.5

PH à 10 g/l : 106 +/- 0.5

Masse volumique : 1.05 +/- 0.01 g/cm3

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réaction(s) dangereuse(s) :
Eviter le contact avec les acides forts et les oxydants

Condition(s) à éviter :
Aucune à notre connaissance

Matière(s) à éviter :
Acides forts et oxydants

Produit(s) de décomposition dangereux :
Aucun à notre connaissance dans les conditions normales d'emploi.

Ces indications sont fournies pour la préparation concentrée. L'application de la préparation sous sa forme diluée doit être effectuée en conformité avec les indications données par la fiche technique et le conseiller technique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques relatives aux substances dangereuses :

TOXICITE AIGUE
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : DL 50 – cutanée rat : > 600 mg/kg (OCDE 402) – FDS Fournisseur
Sel de sodium de l'acide éthylène diaminététracétique (100%) : DL 50 – orale rat : 1780 mg/kg – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : DL 50 – orale rat : 261 mg/kg (OCDE 401) – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Sensibilisation cochon d'inde : Non sensibilisant (OCDE 406) – FDS Fournisseur

CORROSOVITE / IRRITATION
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Irritation de la peau – 3 min lapin : Corrosif. (OCDE 404) – FDS Fournisseur

TOXICITE GENETIQUE IN VITRO
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Essais d'aberration chromosomique : Négatif (OCDE 473) – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Test d'Ames bactéries (Salmonella typhimurium) : Négatif (OCDE 471) – FDS Fournisseur

TOXOCITE POUR LA REPRODUCTION
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Pas d'effet sur la reproduction – FDS Fournisseur

A l'étude des résultats de toxicité aigüe de la ou des substance(s) dangereuse(s) et selon la Directive 1999/45/CE :
DEPTIL BFC n'est pas considéré comme :

- Préparation nocive par contact avec la peau
- Préparation nocive par ingestion
- Préparation nocive par inhalation, mais elle possède des propriétés corrosives dont les effets locaux sont présentés ci-dessous.

Effet locaux :

Contact avec la peau : Corrosif : provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux : Corrosif : provoque de graves brûlures.
Risque de lésions oculaires graves si elles ne sont pas traitées immédiatement

Ingestion : Provoque des brûlures graves de la bouche et du tractus digestif

Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données écotoxicologiques relatives aux substances dangereuses :

TOXICITE AIGUE
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : CE 50 – 48h daphnies : 0,01-0,1 mg/l – FDS Fournisseur
Sel de sodium de l'acide éthylène diaminététracétique (100%) : CE 50 poissons : >300 mg/l (OCDE201) – FDS Fournisseur
Sel de sodium de l'acide éthylène diaminététracétique (100%) : CE 50 daphnies : 140 mg/l – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : CE 50 – 3h bactéries : 18 mg/l (OCDE 209) – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : CI 50 – 72h algues : 0,01-0,1 mg/l – FDS Fournisseur
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : CL 50 – 96h poissons : 0,1-1 mg/l – FDS Fournisseur

TOXICITE CHRONIQUE
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : NOEC – reproduction – 21 jours daphnies (Daphnia magna) : 0,024 mg/l (OCDE 211) – FDS Fournisseur

DEGRADABILITE
N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine (100%) : Biodégradabilité finale en aérobiose – 28 jours : 79 % facilement biodégradable (OCDE 301 D) – FDS Fournisseur
Sel de sodium de l'acide éthylène diaminététracétique (100%) : Biodégradabilité : Non facilement biodégradable – FDS Fournisseur

BIOACCUMULATION
Sel de sodium de l'acide éthylène diaminététracétique (100%) : Non bioaccumulable – FDS Fournisseur

Conclusion :
A l'étude des résultats d'écotoxicité aigüe de la ou des substance(s) dangereuse(s) et selon la Directive 2006/8/CE :
DEPTIL BFC est considéré comme :

- Préparation dangereuse vis-à-vis de l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Traitement des déchets :
L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
Ne pas rejeter le produit directement dans l'égout ou dans l'environnement.

Traitement des conditionnements :
Rincer abondamment le conditionnement à l'eau et traiter l'effluent comme les déchets.
Les conditionnements ne peuvent pas être réutilisés (excepté en cas de dérogation et en conformité avec les réglementations en vigueur).

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

TRANSPORT TERRESTRE :
Rail/Route (RID/ADR)
Dénomination d'expédition : AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, NSA (N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine)
Classe : 8
N° ONU : 2735
Groupe d'emballage : III
N° d'identification du danger : 80
Etiquette : 8

TRANSPORT MARITIME :
IMDG
Dénomination d'expédition : AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, NSA (N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine)
Classe : 8
N° ONU : 2735
Groupe d'emballage : III
N° Fiche de sécurité : F-A , S-B
Polluant marin : Oui (N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit est considéré comme une préparation dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

Symbole(s) de danger :
C : CORROSIF, N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Substance(s) ayant donné lieu à la classification de la préparation :
2,5% <= N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-1,3-diamine <5%

Phrase(s) R- Phrase(s) S :
R35: Provoque de graves brûlures
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S57 : Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions nationales :
Maladies professionnelles : non concerné.

16. AUTRES DONNEES

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de mise à jour et ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connait.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est le seul responsable.

Chapitre(s) modifié(s) par rapport à la version précédente :

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS ; 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE ; 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES ; 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES ; 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT ; 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Liste des phrases R visées aux points 2 et 3 :

R20 : Nocif par inhalation
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R35 : Provoque de graves brûlures
R41 : Risque de lésions oculaires graves
R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Source des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche :

FDS Fournisseur

Historique :

Version : 3.11.0
Annule et remplace la version précédente : 3.10

SOVITEC VEHICULES AGRICOLES

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Produit alcalin limpide Mousse contrôlée et tensio-actifs Anti-corrosion, anti-tartre Ne contient pas de silicone
Applications	Nettoyage des véhicules agricoles et industriels : carrosseries, châssis, bâches, bâtis de machines, moteurs
Mode d'emploi	Diluer dans l'eau de 3 à 5 % selon l'état des supports à nettoyer, appliquer en pulvérisation manuelle, en portique ou trempage. Sur supports très sales, laisser agir le produit quelques minutes. Efficacité accrue avec de l'eau chaude. Sur moteurs, dilution de 7 à 10 %. Par temps très chaud, il est conseillé de diminuer la dilution (ex 4% habituels, passer à 3 %)
Sécurité	Ininflammable Biodégradabilité + de 90 % Sans solvants, sans acide Composants conformes à la législation relative au matériel devant se trouver en contact avec des denrées alimentaires, Craint le gel. Étiquetage XI = irritant CF : fiche de sécurité
Etiquetage & Législation	 Xi - Irritant

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO50X00
BIDON 20 litres
BIO50X05
BIDON 5 litres
Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC VEHICULES AGRICOLES**

Emploi de la substance : Nettoyant dégraissant détergent industriel multi-sage

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Principaux dangers : Corrosif - Provoques de graves brulures

La classification corrosive du produit est fondée sur la valeur extrême de son pH (selon la Directive 2001/59/CE)

Symptômes liés à l'utilisation :
- contact avec la peau : rougeurs, douleurs, risque de brulure
- Contact avec les yeux : rougeurs, douleur, larmes. risques de lésions oculaires graves
- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Ne doit pas être ingérer

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc	Symboles	Risques
Ethylenediaminetétraacétate de tetrasodium	64-02-8	200-573-9	< 15%	Xn	R22 - 36
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	< 3%	C	R35
1-hydroxy Ethylidene1.1 Diphophonic Acid	2809-21-4	220-552-8	< 2 %	Xi	R 41
Alcool Gras éthoxylé	68439-46-3		< 5%	Xn	R 22-41
Chlorure quaternaire d'éthoxylate aminé coco alkyl methyl	7732-18-5	231-791-2	< 5%	Xn , N	R 22,38,41,50
Butoxyethanol	111-76-2	203-905-0	< 2 %	Xn	36/38 – 20/21/22

4. Premiers secours

Contact avec la peau : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les brulures se développent.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue

Ingestion : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un service d'urgence

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable
Incendies avoisinant : Refroidir les emballages exposées par pulvérisation d'eau
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel qualifié, équipé d'une protection adéquates (gants, lunettes, vêtements étanches, bottes …)

Précautions l'environnement : éviter le déversement à l'égout et dans les rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dés que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un absorbant minéral – Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7. **Manipulation et stockage**

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait un sérieux danger pour la santé
Précaution : Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux

Stockage : Garder les emballages fermés hors de leur utilisation, conserver dans un endroit sec, frais et ventilé de préférence.
Manipulation : Se laver les mains et toute zone exposée, avant de manger, boire, et quitter le travail

8. **Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire :
- Protection des mains : Utiliser des gants caoutchouc ou en Néoprène
- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial
- Protection de la peau : Porter des chaussures de sécurité ou des bottes. Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation

Hygiène industrielle : Manipuler de préférence dans une zone ventilée

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : liquide
Couleur : Jaune clair
Odeur : Caractéristique
Valeur du pH : 13.5 +/- 0.2 à 20°C
Densité : 1.058 +/- 0.002 kg/ litre à 20°C
Solubilité dans l'eau : Complete

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable dans les conditions normales d'utilisation.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère des vapeurs corrosives et nocives
Conditions à éviter : le gel.
Matières à éviter : acides forts

11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Corrosif
- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau et des brulures
- Oculaire : Peut détruire les tissus oculaires
- Ingestion : Peut provoquer une brulure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal

Admin. Orale (rat) DL50 : pas de donnée disponible

12 Informations écologiques

Mobilité :
Biodégradabilité : Les tensio-actifs utilisés dans cette préparations sont conformes à la directive détergence et ont une biodégradabilité à 28jours > 60% (OECD 301D)
Bioaccumulation :
Ecotoxicité :

13. Considérations relatives à l'élimination

Eliminer ce produit et sont récipient dans un centre de collecte des déchets spéciaux habilité.
Détruire conformément aux réglementations en vigueurs (locales et nationales)

14. Informations relatives au transport

Transport ONU	RID/ADR	IMDG maritime	OACI aérien
Classe	8		
Groupe, emballage	III		
Etiquette (s)	8		
Code danger	80		
Code matière	1760		

[UN 1760 : liquide corrosif (hydroxyde de sodium)]

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires

C : Corrosif

Phrase R : R 35 Provoque de graves brulures

Phrases S S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Et consulter un spécialiste

S 28 : Apres contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau

S 37/39 Porter des gants et des lunettes appropriés

16. Autres informations

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à emplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

SOVITEC DERMOBILLES

SAVON GEL MICROBILLES ECOLOGIQUE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Gel couleur orange Composition : tensio-actifs anioniques et non ioniques, terpène d'orange, microbilles rondes (douces) PH neutre : 6.5 +/- 0.5
Applications	Nettoyage des mains pour les professionnels des industries mécaniques et plus généralement à toute personne amenée par son travail à avoir les mains très sales. Elimine les salissures les plus tenaces : cambouis, graisses, huiles, goudrons, carbone
Mode d'emploi	Prendre la valeur d'une noisette dans le creux de la main, frotter quelques instants afin de bien émulsionner les souillures. Rincer sous un filet d'eau.
Sécurité	Préparation non classée dangereuse CF : fiche de sécurité Conforme à la norme AFNOR NFT 73-101 Craint le gel

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO12X00
BIDON 5 Litres

Date de révision : 15/05/2007

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC DERMOBILLES**
Emploi de la substance : **Savon d'atelier**

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant - emballeur : EMB 33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons – NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Principaux dangers : pas de dangers connus.

3. Composition/information sur les composants

Préparation :
Cas : pas de données
Conforme à la directive 76/768/CEE relative aux produits cosmétiques

Constituant présentant un danger :
Non concerné par la directive 1999/45/CE

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et avertir le service médical ;
En cas de projection dans les yeux : rincer abondamment avec de l'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :
Recommandés : mousse, CO_2, poudre
Protection des intervenants : port de masque autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Non concerné.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : aucune précaution particulière
Stockage :
Mesures techniques : emballages hermétiquement fermés.
Conditions de stockage : températures limites de stockage : 0°/40°C
Matières incompatibles : oxydants forts
Matériaux d'emballage : plastiques, métalliques vernis intérieurement.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des yeux : en cas (peu probable) de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau courante.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique
Forme : crème
Couleur : orange
Odeur : agrumes
Valeur du pH : à 5% = 7.5
Masse volumique : 940 KG/M^3 à 20°C environ
Solubilité : partiellement soluble dans l'eau

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Produit stable dans les conditions d'emploi

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : pas de données
Effet locaux : pas de données
Sensibilisation : conformément à la législation en vigueur, le produit a subi les test d'irritation primaire cutanée.

12 Informations écologiques

Mobilité : Produit partiellement soluble dans l'eau
Persistance/dérivabilité : les tensio actifs inclus dans la formule sont biodégradables conformément à la législation en vigueur.
Bioaccumulation : pas de données
Ecotoxicité : pas de données.

13. Considérations relatives à l'élimination

Non concerné

14. Informations relatives au transport

Non concerné

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires : non concerné

Conforme aux réglementations et bonnes pratiques liés à la fabrication de savons d'atelier

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC BACTOMAINS

SAVON GEL MAINS BACTERICIDE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Gel liquide antiseptique incolore sans parfum Produit entrant dans toute démarche HACCP PH neutre : 5 - 6 Masse volumique : 1.0 g / cm3
Applications	Nettoyage des mains pour les professionnels : nettoie et désinfecte tout en protégeant respectant l'épiderme et reconstitue à chaque lavage le film hydro lipidique de la peau. Possède une forte rémanence, ne contient ni phénol, ni formol
Mode d'emploi	Utiliser pur sur mains et avant bras humidifiés. Laisser agir 1 à 2 minutes Rincer et sécher.
Sécurité	Préparation non classée dangereuse CF : fiche de sécurité Conforme à la norme bactéricide EN1040 Craint le gel

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO13X00
BIDON 5 Litres

Date de révision : 31/01/2009

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC BACTOMAINS**

Emploi de la substance : **Savon mains bactéricide conforme à la norme EN1040**

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Fabricant - emballeur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : **Centre Anti poisons** NANCY – 03 83 32 36 36

2. Composition/information sur les composants

Substances Dangereuses représentatives :
(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%)
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

CAS	CE	NOM	SYMB	R	%
7173-51-5	230-525-2	Didecyldimethylammonium chloride	C	22-24	X%<0.5
67-63-0	200-661-7	Isopropyl alcohol	Xi	36-67	X%<5
68917-18-0		MintOil	Xn	10-22-40-38	X%<0.5

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente
Autres substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente

3. Identification des dangers

Division cosmétique :
Conforme au code de la santé publique réglementant les produits cosmétiques Art l5131-1 à L5131-9, L5431-1 à L5431-4, R 5263 à R 5263-8 et Art R 5264-1 du code de la santé publique modifié. Conforme à la directive n°76/768/CEE modifiée concernant le rapprochement de la législation des états membres relative aux produits cosmétiques.
Autres données : Bonne compatibilité cutanée Muqueuses oculaires : peut provoquer une légère irritation

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas de projections ou de contact avec les yeux : S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre pendant 15 à 30 minutes en maintenant les paupières écartées.
En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir afin d'éviter tout risque de pneumopathie d'inhalation par production de mousse. Montrer l'étiquette au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit est ininflammable.
Non concerné

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes
Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
Méthodes de nettoyage : rincer à l'eau claire

7. **Manipulation et stockage**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.
Prévention des incendies : interdire l'accès aux personnes non autorisées
Stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais à l'écart du gel, de la chaleur et du soleil pour maintenir la qualité du produit.
Dans les conditions normales de stockage : le produit a une durée de vie supérieure à 30 mois en conformité avec la législation sur les produits cosmétiques.

8. **Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

Aucunes mesures de protection individuelles ne sont requises en cas d'utilisation normale du produit

9. **Propriétés physiques et chimiques**

Caractère acide base de la préparation : neutre
Etat physique : liquide visqueux très vert clair à incolore
Odeur : caractéristique (sans parfum)
Valeur du pH : 5-6
Masse volumique : 1.0 g /cm3

10. **Stabilité et réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandés sous la rubrique $ 7 de la FDS

11. Informations toxicologiques

En cas d'ingestion : dérangements digestifs. Risque de pneumopathie d'inhalation de mousse en cas de vomissement
En cas de projections ou de contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation de la muqueuse

12 Informations écologiques

Préparation biodégradable en conformité avec la législation en vigueur.

13. Considérations relatives à l'élimination

Si pour diverses raisons la destruction du produit est souhaitée, il est recommandé de faire incinérer ou retraiter par un centre de destruction ou de recyclage agréé.
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

14. Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage transport.
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID poru le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport air.

15. Informations réglementaires

Division cosmétique :

Conforme au code de la santé publique réglementant les produits cosmétiques art L5131-1 à 5131-9, L5431-1 à 5431-4, R5263 à 5263-8 et R5264-1 du code de la santé publique modifié. Conforme à la directive n°76/768/CEE modifiée concernant le rapprochement de la législation des états membres aux produits cosmétiques.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC SAVAMANDE

SAVON GEL BASE VEGETALE

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Gel Charge solide : micro-cellulose de pin sans microbille PH : 9 Odeur : Amande
Applications	Nettoyage des mains pour les professionnels et plus généralement à toute personne amenée par son travail à avoir les mains très sales, nettoie en profondeur tout en respectant l'épiderme. Elimine les salissures les plus tenaces : tanins, cambouis, graisses, poussières de freins, peinture, encre… Grâce à sa composition sur base végétale, enrichie en huile de Coprah, SAVAMANDE évite le dessèchement de la peau et laisse une agréable sensation de douceur des mains
Mode d'emploi	Prendre la valeur d'une noisette dans le creux de la main, frotter quelques instants afin de bien émulsionner les souillures. Rincer sous un filet d'eau.
Sécurité	Préparation non classée dangereuse CF : fiche de sécurité Conforme à la norme AFNOR T73101 Testé cliniquement : contrôle de tolérance cutanée pendant 48 heures. Craint le gel

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E
Code article : BIO15X00
BIDON 5 Litres

Date de révision : 22/08/2011

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC SAVAMANDE**

Emploi de la substance : **Savon mains atelier**

Fournisseur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Fabricant - emballeur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : **Centre anti poison** NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Division cosmétique :
Conforme au code de la santé publique réglementant les produits cosmétiques Art l5131-1 à L5131-9, L5431-1 à L5431-4, R 5263 à R 5263-8 et Art R 5264-1 du code de la santé publique modifié. Conforme à la directive n°76/768/CEE modifiée concernant le rapprochement de la législation des états membres relative aux produits cosmétiques.
Autres données : Bonne compatibilité cutanée Muqueuses oculaires : peut provoquer une légère irritation

3. Composition/information sur les composants

Substances Dangereuses représentatives :
(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%)
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.
Autres substances apportant un danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente
Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente
Autres substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle :
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas de projections ou de contact avec les yeux : S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre pendant 15 à 30 minutes en maintenant les paupières écartées.
En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir afin d'éviter tout risque de pneumopathie d'inhalation par production de mousse. Montrer l'étiquette au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit est ininflammable.
Non concerné

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes
Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.
Méthodes de nettoyage : rincer à l'eau claire

7. **Manipulation et stockage**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.
Prévention des incendies : interdire l'accès aux personnes non autorisées
Stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais à l'écart du gel, de la chaleur et du soleil pour maintenir la qualité du produit.
Dans les conditions normales de stockage : le produit a une durée de vie supérieure à 30 mois en conformité avec la législation sur les produits cosmétiques.

8. **Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

Aucunes mesures de protection individuelles ne sont requises en cas d'utilisation normale du produit

9. **Propriétés physiques et chimiques**

Etat physique : Gel
Odeur : amande
Couleur : Beige
Valeur du pH : 9
Viscosité : 60.000 mPa.s (SP6-RPM2.5)
Solubilité : diluable

10. **Stabilité et réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandés sous la rubrique $ 7 de la FDS

11. Informations toxicologiques

En cas d'ingestion : dérangements digestifs. Risque de pneumopathie d'inhalation de mousse en cas de vomissement
En cas de projections ou de contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation de la muqueuse

12 Informations écologiques

Préparation biodégradable en conformité avec la législation en vigueur.

13. Considérations relatives à l'élimination

Si pour diverses raisons la destruction du produit est souhaitée, il est recommandé de faire incinérer ou retraiter par un centre de destruction ou de recyclage agréé.
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

14. Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage transport.

15. Informations réglementaires

Division cosmétique :
Conforme au code de la santé publique réglementant les produits cosmétiques art L5131-1 à 5131-9, L5431-1 à5431-4, R5263 à 5263-8 et R5264-1 du code de la santé publique modifié. Conforme à la directive n°76/768/CEE modifiée concernant le rapprochement de la législation des états membres aux produits cosmétiques.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

SOVITEC TANACTIF

LOTION LAVANTE « SPECIAL TANINS »

FICHE COMMERCIALE

Caractéristiques	Nettoyage des mains à action anti-tanins Gel liquide incolore conforme aux normes cosmétiques et aux Recommandations AFSSAP
Applications	Nettoyage des mains : tanins
Mode d'emploi	A utiliser sur des mains saines. Prendre la valeur d'une noisette dans le creux de la main, frotter quelques instants en étalant bien sur toute la surface de la main, mouiller les mains, frotter à nouveau, rincer à l'eau
Sécurité	Préparation non classée dangereuse Ingrédients : tensio actifs non ioniques, acide citrique... CF : fiche de sécurité Craint le gel

SOVITEC
163 - 167 Avenue Georges Pompidou
33500 LIBOURNE France
Tél. 05 57 55 44 70
Fax 05 57 55 44 75

Toutes les infos en direct :

www.lasovitec.com

prix, disponibilités...

EMB 33281 E

Code article : BIO02X00
BIDON 5 Litres

Date de révision : 15/03/2009

Ces renseignements ont pour but de vous conseiller, mais n'impliquent aucun engagement de notre part dans la mesure où l'utilisation du produit échappe à notre contrôle. Lors de l'utilisation, protéger les mains, les yeux et la peau. S'assurer dans le cas d'une pulvérisation qu'il n'y ait pas de vent afin de ne pas disperser le produit et utiliser un pulvérisateur équipé d'une soupape de sécurité. Toujours procéder à un test préalable sur une partie non visible du matériel. Se référer à la notice d'emploi et aux dosages préconisés. Consulter la fiche de sécurité.

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **SOVITEC TANACTIF**

Emploi de la substance : **Lotion lavante anti tanin**

Producteur/Distributeur :

SOVITEC
163 – 167 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 55 44 75
Site : www.lasovitec.com
Fabricant – emballeur : EMB33281E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons - NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Principaux dangers : pas de dangers connus.

3. Composition/information sur les composants

Préparation :
Conforme à la directive 76/768/CEE relative aux produits cosmétiques

Constituant présentant un danger :

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° EINECS	Conc	Symboles	Risques
Acide citrique	77-92-9	201-069-1	< 5 %	Xi	36

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et avertir le service médical ;
En cas de projection dans les yeux : rincer abondamment avec de l'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :
Recommandés : mousse, CO_2, poudre
Protection des intervenants : port de masque autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Non concerné.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : aucune précaution particulière
Stockage :
Mesures techniques : emballages hermétiquement fermés.
Conditions de stockage : températures limites de stockage : 0°/40°C
Matières incompatibles : oxydants forts
Matériaux d'emballage : plastiques, métalliques vernis intérieurement.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des yeux : en cas (peu probable) de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau courante.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique

Forme :	Liquide gel
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Valeur du pH :	2 +/- 0.5
Masse volumique :	1.00 +/- 0.02

Solubilité : partiellement soluble dans l'eau

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Produit stable dans les conditions d'emploi

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : pas de données
Effet locaux : pas de données
Sensibilisation : conformément à la législation en vigueur, le produit a subi les test d'irritation primaire cutanée.

12 Informations écologiques

Mobilité : Produit partiellement soluble dans l'eau
Persistance/dérivabilité : les tensio-actifs inclus dans la formule sont biodégradables conformément à la législation en vigueur.
Bioaccumulation : pas de données
Ecotoxicité : pas de données.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit non utilisé et emballage : Eliminer suivant réglementations en vigueur

14. Informations relatives au transport

Non règlementé pour le transport

15. Informations réglementaires

Réglementations communautaires : non concerné

Conforme aux Directives relatives aux produits cosmétiques

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Autres produits de base

SOVITEC

163-167 Av. G. Pompidou
33500 LIBOURNE
TEL : 05 57 55 44 70
FAX : 05 57 55 44 75
www.lasovitec.com
info@lasovitec.com

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : **HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13° Cl)**

Emploi de la substance : **Détergent désinfectant**

Distributeur : **SOVITEC**
163 Av. Georges Pompidou Tél 05 57 55 44 70
33500 LIBOURNE France Fax 05 57 555 44 75
Fabricant - emballeur : EMB 33281 E

Service chargé des renseignements : info@lasovitec.com

N° d'appel d'urgence : Centre Anti Poisons –NANCY – 03 83 32 36 36

2. Identification des dangers

Produit corrosif.
Principaux dangers : Irritant pour les yeux et la peau
Symptômes liés à l'utilisation :
- contact avec la peau : rougeurs, douleurs, risque de brulure
- Contact avec les yeux : rougeurs, douleur, larmes. risques de lésions oculaires graves
- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Ne doit pas être ingéré.

Risque de dégagement de gaz toxique lors d'un mélange avec un acide fort.

3. Composition/information sur les composants

Composant Contribuant aux dangers	N° CAS	N° CE	Conc.	Symboles	Risques
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	239-668-3	Entre 47 -50 %	C	R 31-34

Présence de tensioactifs et séquestrants non classés matières dangereuses

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas d'exposition par inhalation : En cas d'inhalation transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.
En cas de projections ou de contact avec les yeux : S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre pendant 15 à 30 minutes en maintenant les paupières écartées.
En cas de projections ou de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grande eau pendant 10 à 15 mn. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.
En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit est ininflammable et incombustible mais favorise la combustion d'autres substances.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Utiliser de l'eau en grande quantité.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7. Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.
Manipulation : Tenir à l'écart des matières combustibles. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Equipements et procédures recommandés : Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.
Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.
Equipements et procédures interdits : Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.
Stocker dans des récipients en matières plastiques (polychlorure de vinule ou polyéthylène)

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains : En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.
Protection des yeux et du visage : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des lunettes de sécurité ou des écrans faciaux. Prévoir des fontaines oculaires et des douches de sécurité dans les ateliers où est manipulée la préparation.
Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : liquide
Couleur : jaune pâle
Odeur : caractéristique
Valeur du pH : 12.5
Masse volumique : 1,20 +/- 0.2 kg/litre à 20°C
Solubilité : dans l'eau à 20°C : très soluble

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter : Avec l'ammoniaque, la réaction donne des chloramines et peut conduire à la formation d'azote. Le contact avec les acides provoque un violent dégagement de chlore (produit très toxique). Les matières finement divisées (fibres textiles, papiers ou poussière de bois) mises en contact avec le produit peuvent dégager de la fumée contenant peu de chlore et beaucoup d'eau.

Produits de décomposition dangereux : Se décompose lentement avec formation de chlorate et de chlorure de sodium et libération d'oxygène. La décomposition est accélérée par la lumière, la chaleur et la présence de cuivre, nickel et leurs alliages.

11. Informations toxicologiques

En cas d'exposition par inhalation :le danger provient du mélange du produit avec les acides qui entraîne un dégagement de chlore qui peut provoquer un syndrome bronchitique voir un œdème aigu du poumon.
En cas d'ingestion : L'ingestion accidentelle n'est pas grave que s'il s'agit de solutions concentrées en raison de leur action caustique. Peut entraîner des douleurs intenses avec vomissements et risque de nécrose locale.
En cas de projections ou de contact avec la peau : Selon la dilution, les lésions vont de la brûlure à la simple irritation.
En cas de projections ou de contact avec les yeux : Les manifestations vont de la lésion plhyctenulaire avec risque d'opacité à une banale conjonctivite.

12 Informations écologiques

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

14. Informations relatives au transport

Transport ONU	RID/ADR	IMDG maritime	OACI aérien
Classe	8	8226	
Groupe, emballage	III		
Etiquette	8		
Code danger	80		
Code matière	1760		

{UN 1760 : liquide corrosif (Hypochlorite de Sodium}

15. Informations réglementaires

Symbole (s) : C : Corrosif

Phase (s) R : R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique
R 34 : Provoque des brûlures

Phrase (s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation de produits dangereux.
Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.